

**PRIX D'ABONNEMENT**

Franko pour la Suisse  
 Un an ..... Fr. 16.80  
 Six mois ..... 8.40  
 Trois mois ..... 4.20  
 Pour l'Étranger:  
 Un an ..... Fr. 55.— Six mois ..... Fr. 27.50  
 Trois mois ..... 14.— Un mois ..... 5.—  
 On peut s'abonner dans tous les bureaux de poste suisses avec une surtaxe de 30 ct  
 Compte de chèques postaux 114-b 235

# L'IMPARTIAL

JOURNAL QUOTIDIEN ET FEUILLE D'ANNONCES

Paraissant à La Chau-de-Fonds tous les jours, excepté le Dimanche

**PRIX DES ANNONCES**

La Chau-de-Fonds ..... 10 ct. le m. (minimum 25 mm.)  
 Canton de Neuchâtel et Jura  
 bernois ..... 12 ct. le m. (minimum 25 mm.)  
 Suisse ..... 14 ct. le m. (minimum 25 mm.)  
 Étranger ..... 18 ..... (minimum 25 mm.)  
 Réclames ..... 60 cts. le m. m.  
 Règle extra-régionale Annonces-Suisse SA Bienne et succursales

## Lendemain de scrutin Vox populi...

La Chau-de-Fonds, le 17 mars.

Ainsi le peuple suisse a adopté à la faible majorité d'une quarantaine de mille voix les deux projets de revision constitutionnelle qui lui étaient soumis.

Pourquoi le vote fut-il si partagé? se demande-t-on aujourd'hui. Pourquoi la majorité même constituée-t-elle en marge des partis une mosaïque sans passé et sans lendemain?

Intérêts particuliers tout d'abord: Certains cantons comme Berne, Zurich, Schaffhouse, Tessin, Genève répugnent au harakiri des laudateurs. Ils n'ont pu se décider à accepter une revision qui diminue proportionnellement le nombre de leurs représentants au National. Et puis, que de tragédies intimes au sein des partis poussés au sacrifice! Tel conseiller national qui depuis plusieurs décades part régulièrement passer ses trois mois dans la Ville fédérale a pâli à l'idée d'une renonciation éventuelle ou d'un accroissement de la concurrence électorale par réduction du nombre. Les amis ont été mis en branle. Le parti reconnaissant et fidèle a tenu à prouver sa gratitude. Et c'est ainsi que le mot d'ordre des comités ajouté à la camaraderie parlementaire ont transformé une acceptation presque assurée en refus. Il est vrai que d'autres cantons comme St-Gall, qui perdra deux sièges, Thurgovie, Neuchâtel, Vaud et Appenzell Rhodes-Extérieures, qui en abandonneront chacun un sur l'autel de la réduction parlementaire, ont malgré tout voté la modification proposée. Ceux-là se sont rendus compte qu'un Parlement de 207 membres était un luxe et qu'on fait généralement du meilleur travail sous un régime de responsabilité accrue que sous le régime des compétences éparpillées.

Motifs généraux ensuite: Il est certain que si le Parlement et le Conseil fédéral avaient proposé le chiffre de base de 25,000, la bataille aurait été plus ardente et le chiffre des votants plus élevé. Beaucoup d'électeurs ont jugé inutile de se déranger pour une «réformette» ou une «revisionnette» qui vraisemblablement ne changera pas grand chose aux affaires et qui est plutôt un maintien du statu quo qu'une réforme parlementaire radicale. Quant au seul parti de gauche qui ait une discipline, une volonté et un programme solidement charpenté, il a donné avec l'ensemble qu'on lui connaît contre les revisions proposées. Le parti socialiste estime, en effet, non sans raison, que le Conseil national est une excellente tribune et d'autre part qu'aucun conseiller national ne saurait abandonner un poste où il fait généralement preuve d'activité et où il s'efforce de donner toute sa mesure.

Que dans des conditions semblables et en présence des effectifs rejetants les deux revisions aient néanmoins triomphé, prouve à l'évidence que le peuple prête un Conseil national moins nombreux et plus actif à un Conseil national cent pour cent représentatif... mais où ce sont toujours les mêmes qui parlent et toujours les mêmes qui écoutent. Si d'autre part les petits cantons et la Suisse orientale ont marché avec élan pour la réduction, il le faut attribuer en bonne part au fait que l'accroissement du Conseil national aurait accentué encore la disproportion existant entre les deux Chambres. Le Conseil des Etats — comme le Sénat français — est un élément d'équilibre dans la politique fédérale. Il constitue d'autre part le complément fédéraliste indispensable au jeu normal de notre démocratie. Si Schwytz, Unterwald, Lucerne, Appenzell, St-Gall se sont rangés cette fois-ci aux côtés de Vaud, Valais, Neuchâtel et Fribourg, c'est qu'ils ont estimé nécessaire de ne pas favoriser les tendances centralisatrices qui n'en sont pas chez nous à une victoire près. Cette constitution d'une majorité fédéraliste à l'occasion d'un scrutin comme celui-là ne saurait que réjouir les Romands. D'autant plus que la minorité latine ne subit pas proportionnellement une diminution comparable à celle de la majorité alémanique. Sur 17 sièges sacrifiés, nous n'en perdons que quatre (en comptant celui du Jura). Et de ces quatre, un tout au moins, celui de Neuchâtel, était perdu d'avance (voir résultats du dernier recensement).

Peut-être y aurait-il eu plus de citoyens aux urnes si l'on avait voté les 25,000.

Mais plutôt que d'une possibilité enviable, mieux vaut se contenter d'une modeste certitude.

A notre humble avis, les réformateurs doivent donc être satisfaits.

Le Conseil national qui sera élu sur les nouvelles bases ne différera pas sensiblement de l'ancien. Mais le peuple a eu la sagesse de donner un coup de frein, d'arrêter et l'accroissement des sièges et l'accroissement des dépenses. C'est là un résultat qui, en dépit de certaines critiques, peut être salué par tous ceux qui s'intéressent à la bonne marche des affaires du pays et qui ne considèrent pas que l'activité du Parlement soit nécessairement et constitutionnellement sous le contrôle exclusif des partis.

Paul BOURQUIN.

## Lettre de Paris

L'accord naval franco-anglo-italien. — Une amélioration sensible des relations entre Rome et Paris.

Paris 16 mars 1931.

Enfin, après dix jours d'attente, nous avons le fameux texte de l'accord naval. En le lisant, ce matin, je comprenais mieux l'indignation dont faisait preuve, le premier mars dernier, le ministre de la marine M. Dumont, en apprenant les chiffres publiés par certains journaux, d'après de soi-disantes indiscrétions. «Ils ne correspondent en rien à la réalité, nous disait-il alors, quand nous pourrions vous apprendre les véritables bases du traité vous verrez que nous n'avons nullement souscrit à des accords pouvant mettre en danger soit notre défense nationale, soit celle de nos colonies.»

Rarement, je crois, autant de faux bruits furent lancés lors de la signature d'un traité international.

Le dimanche, premier mars, quand M. Henderson arriva au Quai d'Orsay, accompagné du Premier lord de l'Amirauté, rapportant de Rome l'adhésion italienne, les nouvelles les plus fantaisistes circulaient partout. Dans le grand salon ouvrant sur la partie du palais réservée au ministre des affaires étrangères, les journalistes diplomatiques attendaient en devisant que les négociateurs réunis dans le cabinet de M. Briand aient terminé la mise au point d'un accord dont les grandes lignes étaient déjà fixées. Il y avait là tous les grands reporters, ceux que l'on retrouve à chaque conférence internationale et dont les articles donnent le ton et guident l'opinion.

A chaque instant un confrère apportait un nouveau plan, de nouveaux chiffres. On discutait surtout passionnément la question des vieux et des nouveaux bateaux. On sait que la France possède toute une flotte de près de soixante mille tonnes composée de bâtiments de ligne anciens. Ceux-ci ont certainement encore, pour quelques années du moins, une valeur combattive et peuvent surtout être utilisés pour la défense des côtes, leur artillerie était excellente, mais leurs qualités navigantes ne sont plus à la hauteur des besoins modernes. L'Italie, elle, n'a pas de vieux bateaux, toute sa flotte est moderne. Allait-on compter ensemble les nouveaux et les vieux bateaux. Dans ce cas, dans quelques années la France se trouverait en état d'infériorité.

Quand, vers sept heures du soir, alors que nous assistions à une des plus belles tempêtes de neige que nous ayons vu à Paris, l'amiral Darlan sortit du salon des délibérations, emportant vers le ministère de la marine une petite valise dans laquelle étaient enfilés les précieux papiers, chacun lui demanda où en étaient les choses, il ne put que nous répondre: «L'accord est fait, tout va bien!»

Quelques instants plus tard, M. Briand nous recevait et nous disait sa satisfaction de voir aboutir, après un an de négociations, un accord qui, tout en sauvegardant les intérêts réciproques des parties, permettait néanmoins d'arriver à une limitation des armements fort intéressante. Puis, dans une conversation plus familière, avec cette poignée de journalistes qu'il a coutume de retrouver partout, et dans toutes les circonstances importantes de la vie internatio-

nale, celui qui, depuis vingt-cinq ans, fut seize fois ministre des affaires étrangères, eut un sourire sceptique et quelque peu désabusé: «Pourquoi, nous disait-il, publier de fausses nouvelles. Oh! c'est bien simple: on dit, c'est Briand qui négocie, donc il doit céder, le tout est de savoir jusqu'où il cédera. Attendez quelques jours, nos amis anglais nous demandent de ne rien dire avant que les Dominions aient été avisés. Vous verrez alors sur quelles bases nous avons traité.»

Aujourd'hui, les ennemis les plus acharnés du ministre des affaires étrangères doivent convenir que l'accord naval franco-italien est un succès magnifique pour ceux qui le négocièrent. Il n'y a ni vainqueur, ni vaincu, mais une base d'accord qui permet, soit en France, soit en Italie, de limiter les constructions navales jusqu'en 1936, date où prend fin l'accord signé l'an dernier à Londres par l'Angleterre, les États-Unis et le Japon. Il faudra, à ce moment, examiner à nouveau la situation mondiale, mais d'ici là, la course aux armements sera réfrénée. En effet si l'accord actuel n'avait pas été conclu, la France aurait construit, jusqu'en 1936, 200,000 tonnes, dont 157,000 de remplacement de bateaux actuels et 43,000 tonnes d'augmentation de la flotte. L'Italie aurait construit, elle aussi, 200,000 tonnes dont seulement 102,000 de remplacement et 98,000 tonnes d'augmentation. L'avance française aurait diminué de 55,000 tonnes. Or, comme la France demande, par rapport à l'Italie, l'équivalence des forces actuelles, qui sont de 628,603 tonnes pour la France et de 395,002 tonnes pour l'Italie, soit une supériorité de 155,000 tonnes de navires ayant une valeur combattive (sans compter les 53,300 tonnes de bâtiments de ligne anciens), la France, si une entente n'était pas intervenue, aurait dû augmenter son programme de construction. Celui-ci, établi en 1924, prévoyait, en effet, une supériorité de 240,000 par rapport à l'Italie: soit 140,000 tonnes pour équilibrer la flotte allemande et 100,000 tonnes pour ses besoins coloniaux.

Le nouvel accord naval se distingue des traités de Washington et de Londres en ce qu'il a trait surtout aux constructions de la France et de l'Italie au cours des prochaines années, tandis que les traités précédents avaient surtout un pouvoir de limitation.

Cette réglementation des constructions permettra aux deux pays latins d'éviter de grosses dépenses pour la mise en chantier de nouvelles unités.

Suivant les stipulations de l'accord de Washington pour les bâtiments de ligne et les navires porte-avions, l'Italie avait avec la France une parité de droit; il s'agissait de savoir si elle emploierait ce droit ou si elle porterait son effort sur la construction de bâtiments plus légers. La France par contre, obligée de se préparer à faire front sur la Mer du Nord, en même temps que sur la Méditerranée, était obligée de construire des vaisseaux de ligne pour répondre à la série des bateaux type «Amiral-Scheer» que l'Allemagne a mis récemment en chantier. Avec l'accord qui vient d'être réalisé la France peut faire face aux unités allemandes et l'Italie éviter les frais très considérables qu'entraînerait la

## Le récent séisme des Balkans



Instantané montrant les maisons écroulées et l'amoncellement des ruines dans un village macédonien.

construction de pareils navires. La France peut donc rajeunir sa flotte de haute mer, ses croiseurs et ses cuirassés de manière à ce que, en 1936, elle ait une marine capable de faire face aux tâches qui pourraient lui incomber.

(Voir la suite en deuxième feuille.)

## ÉCHOS

### Le pauvre homonyme

Devant la treizième chambre correctionnelle parisienne comparait un pauvre hère poursuivi pour vagabondage et mendicité.

— Comment vous appelez-vous? demande le président au loqueteux.

Alors, l'interpellé, d'une voix cavernreuse:

— Rothschild, monsieur le président!

Et ce n'était pas un nom... d'emprunt.

### Enfant terrible

Il y a un enfant, à Paris qui ne doit pas en mener large ces temps-ci et un père qui doit lutter et tempêter contre la franchise primesautière des enfants modernes et leur «sacrée habitude de fourrer le nez où ils n'ont que faire. Ah! autrefois, ils savaient se taire. Les enfants!»

Le père et le fils rentraient de l'étranger en France, l'autre jour. Ils eurent à passer à la douane: «N'avez-vous rien à déclarer?» «Non» répondit le père.

Le préposé fouilla les bagages du père et chercha... chercha tant et si bien qu'il trouva des cigarettes. Il calculait déjà le montant de l'amende. Le monsieur bredouillait, s'excusait, paraissait d'oubli, tremblait.

L'enfant, voyant son père ennuyé, lui dit:

— Ne t'inquiète pas, papa, les deux autres boîtes sont dans mon sac!

Tête du père et du douanier.



Nos amis Français ont de grandes qualités. Ils sont aimables, hospitaliers, spirituels, brillants, inventifs, souvent même prodigieux...

Mais ne parlons pas de leur prévoyance ou de leurs facultés organisatrices.

On en a eu un nouvel exemple dimanche à propos du match de football France-Allemagne, à Colombes.

Ce match passionnait tout le monde étant donné la valeur des équipes en présence et aussi à cause du caractère international de la rencontre. C'était la première fois depuis 1914 que les «teams» de France et d'Allemagne se retrouvaient sur le terrain gazonné du stade. 12,000 Germains suivirent leurs «poulains». Et l'on pouvait s'attendre, malgré la sportivité ambiante, à quelques petits incidents en même temps qu'à des phases de jeu palpitantes. Aussi, comme il n'est pas donné à chacun d'aller à Corinthe — pardon! à Colombes — nombre de radiophonistes s'étaient-ils installés derrière leur appareil pour suivre de bout en bout le match au bout du sans-fil... On s'attendait à un reportage grand style. Hélas! C'était mal connaître l'esprit de propagande qui anime nos amis d'outre-Jura. Aucun poste ne retransmit le reportage français à grandes ondes de la Tour Eiffel. Ni Toulouse, qui est excellent mais se complait dans les Galeries Barbès ou les montres Cortébert, ni Strasbourg qui ce jour-là nous fournit une conférence en «hochdeutsch», ni Grenoble, ni aucun poste du territoire de la République. Ceux qui ne pouvaient «prendre» la Tour Eiffel — ni la garder bien entendu — durent capter les postes allemands et suivre le récit du match en allemand. Reportage fort mauvais du reste et dont le «speaker» lui-même s'excusa en disant que les installations radiophoniques de Colombes ne valaient pas le petit bout d'un tuyau d'orgue!

Et tout cela pour célébrer une belle victoire sportive française qui aurait largement mérité d'être diffusée, car tout le monde s'attendait à une victoire allemande: les 12,000 pèlerins d'outre-Rhin en sont la preuve!

On imagine aisément par comparaison ce que sera le match-retour à Berlin où tous les fils et sans-fils du Reich seront mobilisés quinze jours à l'avance pour radio-diffuser jusqu'au moindre détail de ce qui pourrait être une victoire allemande accroissant le prestige sportif et national du football germanique.

A vrai dire, hier ce ne sont pas les Allemands, mais bien nos chers amis français qui furent tout ce qu'il y a de plus dans leur tort!

Le père Piquez.

**A vendre,** 3 ponts, avec...  
S'adresser à M. Alfred Muller, C. B. 11 Le Locle. 3333

**Chambre à coucher** Louis XV...  
S'adresser à M. Fernand Prêtre, Bâtiment des Postes, entrée N-1 3187

**On demande** pour le 1er avril...  
S'adresser à M. Henri Oudinot, aux Mûrs, près Les Bois, Téléphone L-8 Bois 408 3349

**A vendre,** une génisse prête à vêler...  
S'ad au bur de l'Impartial.

**Chambre à manger,** style anglais...  
S'adresser à M. Fernand Prêtre, Bâtiment des Postes, entrée n° 1 3186

**Buffet de service** moderne...  
S'adresser à l'atelier d'ébénisterie, rue des Châtaignes 2 3328

**Dame** honnête, propre...  
S'adresser à O. R. 3146, au bureau de l'Impartial. 3104

**Charpentier menuisier** jeune...  
S'adresser à M. H. Amstutz Valanvron. 3370

**Logement** à louer, 2 chambres...  
S'adresser à M. G. 3356 au bureau de l'Impartial. 3370

**A louer** logement de 3 pièces...  
S'adresser rue de la Serre 33 au 1er étage. 3375

**Pour cas imprévu,** à louer le 30 avril...  
S'adresser à M. Hirschy, Crêts 92 3362

**Logement** de 4 pièces à louer...  
S'adresser chez M. Schuler, Tuilerie 30. — Téléphone 21.178. 17241

**A louer,** pour fin mars, beau...  
S'adresser à M. J. Manie, rue de l'Industrie 13 au 2e étage. 3324

**A louer** appartement moderne...  
S'ad. au bur. de l'Impartial. 3247

**A louer,** appartement de 4 pièces...  
S'ad. au bur. de l'Impartial. 3262

**Chambre,** à louer, une jolie...  
S'adresser rue du Progrès 143, au sous-sol, après 5 heures. 3361

**Chambre,** jolie chambre meublée...  
S'adresser rue du Temple-Allemand 19, au 1er étage. 3407

**Chambre** au soleil, bien tenue...  
S'ad. au bur. de l'Impartial. 30498

**Pied-à-terre** est demandé à louer...  
S'ad. au bur. de l'Impartial. 30499

**Chambre** meublée à remettre à personne...  
S'adresser rue de la Morille 13, au 1er étage. 3357

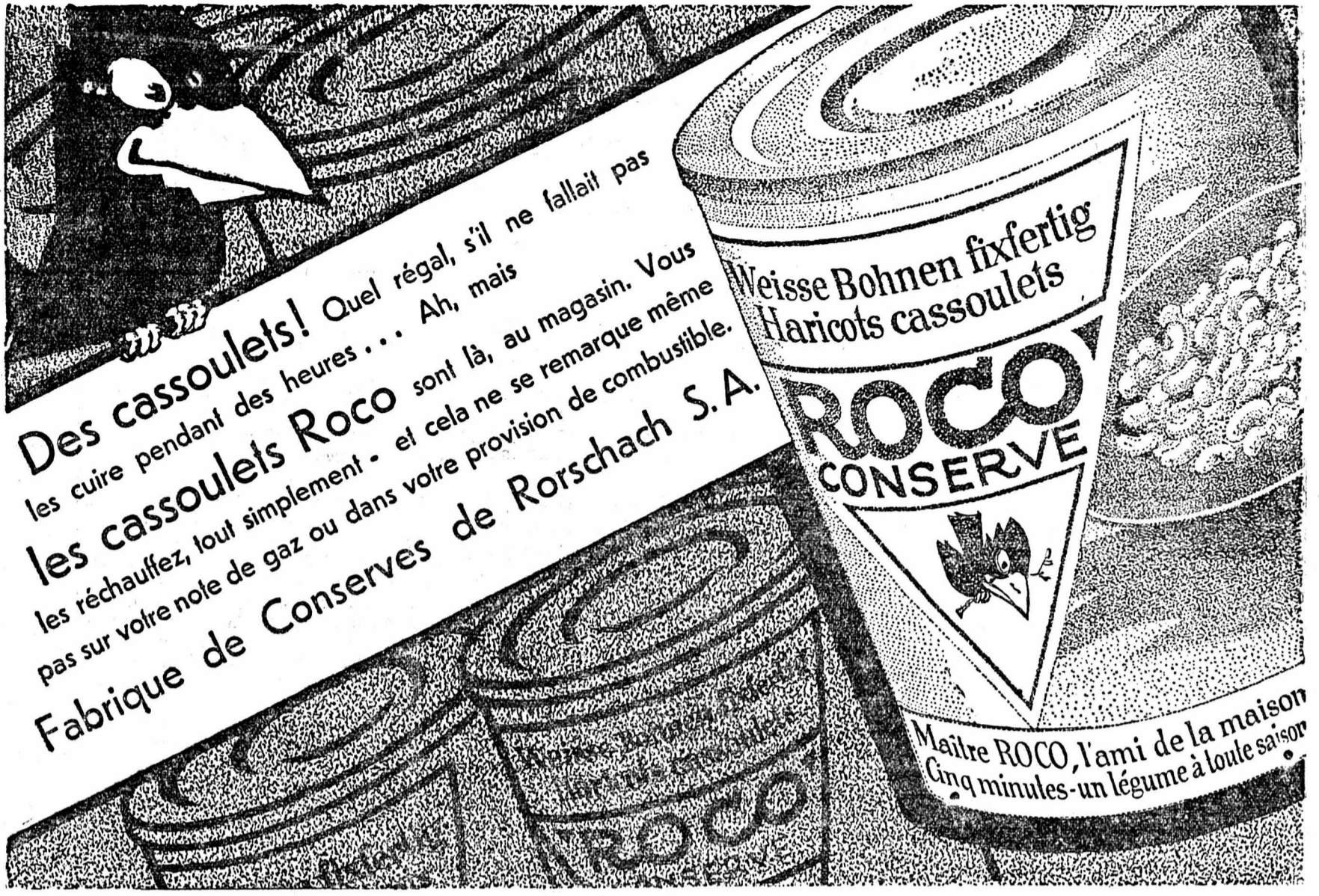
**Chambre,** à louer, chambre meublée...  
S'ad. rue Léopold-Robert 18a, au 1er étage, à droite. 3396

**Chambre** bien meublée, au soleil...  
S'adresser chez M. A. Huguenin, Succès 29 30468

**Chambre** meublée, à louer de suite...  
S'ad. rue Daniel-Jeanrichard 39 3277

**Chambre,** à louer, dans maison d'origine...  
S'ad. au bur. de l'Impartial. 3127

**Fiancés** demandent à louer, logement...  
S'adresser à M. S. 30469, à la Succ. de l'Impartial. 30469



**Des cassoulets!** Quel régal, s'il ne fallait pas les cuire pendant des heures... Ah, mais les cassoulets Roco sont là, au magasin. Vous les réchauffez, tout simplement - et cela ne se remarque même pas sur votre note de gaz ou dans votre provision de combustible. Fabrique de Conserves de Rorschach S. A.

**Weisse Bohnen fixfertig Haricots cassoulets**  
**ROCO**  
CONSERVE  
Maître ROCO, l'ami de la maison  
Cinq minutes - un légume à toute saison

JH 15110 Z 1077

**A vendre,** 1 beau grand buffet...  
S'adresser rue du Doubs 129, au rez-de-chaussée, à gauche. 30487

**A vendre,** à très bas prix, une...  
S'adresser après 5 h., rue du Grenier 32, au 2me étage, à gauche. 3337

**Occasions,** à vendre, 1 potager...  
S'adresser à M. G. 3356 au bureau de l'Impartial. 3356

**On demande à acheter** un linoléum...  
S'ad. au bur. de l'Impartial. 3356

**On demande à acheter** 1 panier japonais...  
S'ad. au bur. de l'Impartial. 30489

**Apprenti-Droguiste**  
Jeune homme, ayant bonne instruction...  
S'adresser à M. Hirschy, Crêts 92 3362

**On désire placer** jeune garçon de 12 ans...  
S'adresser à M. Hirschy, Crêts 92 3362

**A louer** de suite ou à convenir un logement moderne...  
S'adresser chez M. A. JEAN-MONOD, gérant, rue du Parc 23 3481

**A louer** de 2 chambres, chauffé, concierge, eau chaude...  
S'adresser chez M. A. JEAN-MONOD, gérant, rue du Parc 23 3481

**un Logement moderne** de 3 chambres...  
S'adresser chez M. A. JEAN-MONOD, gérant, rue du Parc 23 3481

**un Logement moderne** de 4 chambres...  
S'adresser chez M. A. JEAN-MONOD, gérant, rue du Parc 23 3481

**ECURIE** pour 2 ou 3 chevaux...  
S'adresser à M. S. 30469, à la Succ. de l'Impartial. 30469

**A louer** pour le 30 avril 1931, un beau logement...  
S'adresser à M. S. 30469, à la Succ. de l'Impartial. 30469

**A LOUER** Beau logement de 7 pièces...  
S'ad. au bur. de l'Impartial. 30459

**Neuve 2.** Beau et grand Magasin...  
S'ad. au bur. de l'Impartial. 3465

**Jacob Brandt 86.** Appartement de 2 chambres...  
S'ad. au bur. de l'Impartial. 3466

**Hôtel-de-Ville 21-d.** 2me étage...  
S'ad. au bur. de l'Impartial. 3467

**Numa-Droz 126.** Pignon, 2 chambres...  
S'ad. au bur. de l'Impartial. 3468

**Eplatures-Jaune 14.** 1er étage de 2 chambres...  
S'ad. au bur. de l'Impartial. 3469

**Petites-Crosettes 1.** Rez-de-chaussée...  
S'ad. au bur. de l'Impartial. 3470

**Progrès 147.** Rez-de-chaussée de 3 chambres...  
S'ad. au bur. de l'Impartial. 3471

**Covent 28.** Rez-de-chaussée d'une chambre...  
S'ad. au bur. de l'Impartial. 3472

**Grenier 26.** Rez-de-chaussée de 3 chambres...  
S'ad. au bur. de l'Impartial. 3473

**Léopold Robert 12.** Toisième étage de 3 chambres...  
S'ad. au bur. de l'Impartial. 3474

**Champs 17.** Corridor, cuisine et dépendances...  
S'ad. au bur. de l'Impartial. 3475

**Numa-Droz 171.** 1er étage de 4 chambres...  
S'ad. au bur. de l'Impartial. 3476

**Parc 136.** Rez-de-chaussée et 3me étage...  
S'ad. au bur. de l'Impartial. 3477

**Parc 47.** 4me étage de 4 pièces...  
S'ad. au bur. de l'Impartial. 3478

**Terreaux 25.** Pignon d'une pièce pour atelier...  
S'ad. au bur. de l'Impartial. 3479

**Numa-Droz 167.** de 4 chambres, corridor...  
S'ad. au bur. de l'Impartial. 3480

**Charrière 4.** Local pour atelier ou entrepôt...  
S'ad. au bur. de l'Impartial. 3481

**A louer** pour le 30 avril, 1er étage...  
S'ad. au bur. de l'Impartial. 3281

**Beau logement** de 7 pièces...  
S'ad. au bur. de l'Impartial. 30459

**Logement** de 4 chambres...  
S'ad. au bur. de l'Impartial. 30456

**Café - Restaurant** à vendre ou à louer...  
S'ad. au bur. de l'Impartial. 2403

**Immeuble avec Café** à vendre à Nyon...  
S'ad. au bur. de l'Impartial. 2904

**JOLIE VILLA** bien située...  
S'ad. au bur. de l'Impartial. 3028

**On cherche à acheter un gramophone** encore en bon état...  
S'ad. au bur. de l'Impartial. 1720

**Téléphone 21.176** Pharmacie Bourquin

**Emprunt** Qui prêterait un certain capital...  
S'ad. au bur. de l'Impartial. 3369

**Eau de Cologne** spéciale au détail et en flacons...  
S'ad. au bur. de l'Impartial. 2185

**ROBERT Frères** Marché 2 et Parc 71

**Enveloppes, Memorandums, Factures**

**IMPIMERIE COURVOISIER**

**Vendeuses de confection** expérimentées...  
S'ad. au bur. de l'Impartial. 3406



**Industrie nouvelle** Quelles maisons pourraient collaborer...  
S'ad. au bur. de l'Impartial. 3402

**Automobile DERBY** Derby spéciale, modèle 1929...  
S'ad. au bur. de l'Impartial. 30481

**Caoutchoucs Bon Marché** Viennent d'arriver

**2000 paires kurth** Rue Neuve 4 et Place du Marché



## Questions nationales

## Vers une entente sur la nouvelle loi monétaire

A l'ordre du jour de la première semaine de la session des Chambres fédérales, qui commença, comme on le sait, lundi 16 mars, figure notamment la revision de la loi sur les monnaies. Nul ne conteste, en effet, la nécessité pressante d'une revision de la loi actuelle. Au début, il semblait même que le projet du Conseil fédéral du 3 juin 1930, à l'élaboration duquel le département des finances avait voué tous ses soins, dut passer sans encombre. Il n'en fut rien; actuellement, la question de savoir si l'on continuera à utiliser l'argent pour la frappe des monnaies divisionnaires ou si l'on adoptera le nickel est devenu en quelque sorte le point litigieux du problème de nos monnaies divisionnaires.

Dans son message, le Conseil fédéral avait adopté un moyen terme: il proposait le maintien de l'argent pour la frappe de la pièce de cinq francs, en réduisant toutefois les dimensions de cette dernière; il déclarait ensuite à l'article 8, alinéa 3, de son projet: « Les pièces de un et deux francs préparées en vue des besoins extraordinaires peuvent être frappées en nickel ». C'était là, au fond, le minimum de ce qu'on pouvait exiger si l'on voulait que la nouvelle loi sur la monnaie nous apporte une réforme monétaire conforme aux exigences de l'heure. Toutefois, le Conseil des Etats ne crut pas pouvoir faire sienne la proposition du Conseil fédéral et il décida de biffer l'alinéa précité et de s'en tenir au système actuel de la frappe en argent des monnaies divisionnaires. Et le Conseil fédéral se rallia par la suite aux vues du Conseil des Etats.

La commission du Conseil national, qui siègea à Berne, du 17 au 19 novembre 1930, adopta une autre attitude. Après avoir liquidé la question de la pièce de cinq francs dans le sens préconisé par le Conseil fédéral, elle se prononça affirmativement, par 8 voix contre 5, sur la question de savoir si l'on adopterait le nickel pour la frappe des pièces de un, deux francs et 50 centimes, se mettant ainsi en opposition avec la décision finale du Conseil des Etats et le point de vue nouvellement adopté par le Conseil fédéral.

L'argent n'a jamais été le métal idéal pour la frappe des monnaies. S'il a joué néanmoins un rôle prépondérant dans le monnayage, notamment en ce qui concerne les monnaies divisionnaires, c'est en vertu de l'idée que la valeur métallique d'une monnaie doit être si possible égale à la valeur nominale, que, par exemple, une pièce de deux francs doit avoir une valeur métallique qui se rapproche autant que possible de deux francs. Cette idée était compréhensible et pouvait se défendre aussi longtemps que l'argent fut réellement un métal de grande valeur. Mais elle devait disparaître le jour où la valeur de l'argent baisserait dans des proportions considérables; elle devait perdre d'autant plus de crédit que la dépréciation de l'argent s'accroîtrait. Or, chacun sait qu'au point de vue de l'économie générale, l'argent a aujourd'hui complètement perdu son importance. Il a à peu près subi le même sort, en ce qui concerne le monnayage. La question qui se pose dès lors est celle-ci: quel est le métal qui devra remplacer l'argent, si ce dernier n'est plus employé, ou très peu, pour la frappe des monnaies divisionnaires? Sur ce point également, les avis sont unanimes: tous les spécialistes en la matière estiment que seul le nickel peut entrer en ligne de compte pour remplacer l'argent. En effet, le nickel ne possède aucun des inconvénients inhérents à l'argent, en tant que métal monétaire, et il présente tous les avantages qui font défaut à ce dernier. Pour l'apparence et la couleur, il va de pair avec l'argent. Il se prête excellemment au monnayage, et il est quasi impossible de contrefaire les monnaies de nickel, car cette opération exige des installations beaucoup trop compliquées et trop onéreuses.

Si l'on examine en toute objectivité les tendances et les divergences qui se sont fait jour, on arrive à la conviction qu'on pourrait certainement parvenir à une entente sur la question de la frappe en nickel. Cette formule de conciliation est même toute trouvée, et c'est celle que la commission du Conseil national a adoptée lors de sa dernière réunion. En effet, comme on le sait, elle propose l'insertion du paragraphe suivant à l'art. 11: « L'Assemblée fédérale est autorisée à remplacer, si les circonstances rendent nécessaire une telle mesure, partiellement ou complètement, la frappe en argent par la frappe en nickel. Dans ce cas, elle est aussi autorisée à modifier le tableau des monnaies pour les pièces divisionnaires. » Cette disposition concilie en quelque sorte les deux points de vue de façon équitable et permet d'adopter le système de la frappe en nickel sans qu'il soit nécessaire de reviser la loi, ce qui est toujours long et compliqué.

Il ne reste plus qu'à souhaiter que le Conseil national l'adopte et que le Conseil des Etats s'y rallie à son tour. Si d'aucuns devaient craindre que la formule adoptée laisse au Conseil fédéral une compétence trop étendue, il convient de souligner que le Conseil fédéral ne pourra faire usage de cette compétence qu'après avoir consulté les milieux autorisés en matière de questions monétaires.

## les contes de l'Impartial

## La fenêtre éclairée

Parce qu'il revenait du théâtre, en sifflant les airs entendus, Pierre Margailon vit, au débouché de la rue, surgir la place de la Cathédrale comme un décor silencieux et vide, sur lequel planait l'angoisse du drame imminent.

C'était là une impression de spectateur avant l'entrée des acteurs et particulièrement du héros ou du traître, pressentis derrière les portants.

Les petites rues tortueuses et sombres, qui s'arrêtaient court au seuil de la place, déconcertées par son vide et son silence, en jouaient le rôle. D'un oeil, que trois heures de spectacle avaient rendu connaisseur, Margailon apprécia la plantation de l'important portail, flanqué, de part et d'autre, de petites maisons moyen-âgeuses. Bon public, il frissonna en entendant tomber lourdement du clocher les douze coups de minuit.

Comme ceux de Sosie, cherchant dans la nuit la maison d'Amphitryon, ses regards firent le tour de la place et s'arrêtèrent complaisamment sur l'une des façades. Derrière des persiennes entre-croisées, un intérieur tardivement éclairé se devinait. Souriant à cette tache de lumière, la seule qui tranchât sur les ténèbres du pourtour, le jeune homme imagina son propre logis, où l'attendait un bon feu. Il en éprouva l'impression reposante de bien-être paisible. Pour y atteindre, il n'avait plus qu'à traverser la place. Il toucha au port, sans aventure possible.

Il avança. En même temps que lui, mais de l'autre côté de la place, deux silhouettes surgirent de l'ombre, stationnèrent un instant sous la fenêtre éclairée, puis se séparèrent. L'une disparut. A droite? A gauche? Pierre ne l'aurait su dire. L'autre, un instant immobile, s'ébranla pour traverser diagonalement la place. Tout cela était spectacle banal: deux amis, ou deux amants se quittaient, après l'échange d'une poignée de mains, ou d'un dernier baiser.

Mais brusquement commença le drame: un coup de feu partit d'entre les persiennes de la fenêtre éclairée. Horrifié, Pierre vit chanceler et tomber la silhouette. Aussitôt, la fenêtre s'éteignit, épaississant l'ombre, alourdissant le silence. La terreur saisit le jeune homme à la gorge. Comment se réfugier chez lui, comme il le souhaitait? Il fallait pour cela pénétrer dans la maison d'où était parti le coup de feu.

D'autres fenêtres s'éclairaient. Des silhouettes prudentes s'agitaient derrière les persiennes maintenues closes. Perdant la tête, il fonça dans l'ombre d'une rue et s'enfuit au hasard.

Détournant de la fenêtre son visage fermé et ses yeux tristes qui l'instant d'avant, comptaient les pavés de la place, Mme Porteneuve regarda son mari.

Il entra. Elle plia l'échine, à la façon des bêtes maltraitées, pressentant les coups et sans force pour s'y dérober. M. Porteneuve n'avancait point. Il jeta, de la porte, en se frottant les mains:

— Enfin! On tient l'assassin du pauvre Médard. Par exemple, attends-toi à une surprise et peut-être à une émotion. C'est un locataire de la maison: le jeune homme qui occupe le logement au-dessus du nôtre.

— Impossible! se récria Mme Porteneuve, en tressaillant.

— Pourquoi? Parce qu'il avait l'air d'un brave garçon et qu'il ne connaissait pas Mé-

dard? En sais-tu plus que la justice? Elle a appris des choses. Tout d'abord, rappelle-toi. C'est presque devant notre porte que Médard a été tué et qu'on l'a ramassé, un matin. Car naturellement aucun de ceux qui ont été réveillés par le coup de fusil n'est sorti voir ce qui se passait. Toi-même...

— Je n'ai rien entendu.

— Tu as le sommeil dur. Si au lieu de dormir dans la chambre du fond, je couchais, comme toi, dans cette pièce, qui donne sur la place, je serais impardonnable d'être resté dans mon lit. Dis-moi plutôt que la peur t'a renforcée sous tes couvertures. Enfin tout ça n'empêche pas que Médard d'après les constatations, a été tué d'un coup de feu parti d'une fenêtre de notre maison. Ce qui a aiguillé sur Pierre Margailon les soupçons, c'est qu'il n'est pas rentré cette nuit-là, contrairement à ses habitudes rangées. Il avait pourtant passé sa soirée au théâtre et quitté des amis, en annonçant qu'il allait se coucher. A ce moment, il était normal. Qu'est-il arrivé ensuite? Margailon aurait dû arriver chez lui aux environs du moment où Médard a reçu son compte. Pourquoi s'est-il présenté, une heure plus tard — et dans quel état — au veilleur de nuit d'un petit hôtel, près de la gare? Crotté, fourbu, haletant et nerveux, il avait la tête de quelqu'un qui vient de faire un mauvais coup. Il s'est fait inscrire sous un faux nom. Après, quand on l'a convoqué au commissariat, comme nous, comme tous les voisins qui pouvaient avoir vu ou entendu quelque chose, il s'est troublé si fort et il s'est mis à raconter des histoires tellement incohérentes que le commissaire l'a arrêté immédiatement. Je crois que son affaire est claire.

— Et s'il est innocent? protesta Mme Porteneuve.

Le mari la tenait sous son regard.

— Tu me fais rire! Si c'était prouvé, je connais quelqu'un qui serait dans de beaux draps. Toi! Car l'enquête, ayant établi que le coup de feu a été tiré d'une des grandes fenêtres de notre façade, si ce n'est de celle de Margailon, ce serait de la tienne, comme il le prétend. Lui ou toi: c'est net. Comment te tirerais-tu de là? Tu n'oserais tout de même pas soutenir qu'on a ouvert ta porte et pénétré chez toi pendant ton sommeil, puis fait feu par ta fenêtre, sans que tu aies vu ni entendu? Ce serait d'autant plus invraisemblable que, selon les dires de Margailon, ta chambre était éclairée. Est-ce que ce détail est vrai?

Des quartiers de roche, tombant sur ses épaules eussent moins écrasé Mme Porteneuve. Elle agonisait.

— Peut-être, murmura-t-elle, en baissant la tête. Je lis quelquefois dans mon lit et j'oublie d'éteindre.

— Mais était-ce bien le cas cette nuit-là? Tu dois bien t'en souvenir. Décide-toi. On va venir t'interroger et sans doute te confronter avec Margailon. Il faut que tu saches ce que tu veux répondre parce que, je te le répète, le coupable ne peut être que lui ou toi.

Ecroulée, Mme Porteneuve sanglotait nerveusement. Tout à coup, elle se redressa:

— Bourreau! cria-t-elle. Tu sais bien que je n'étais pas dans ma chambre. Espères-tu me contraindre à me taire et à laisser condamner un innocent? J'aimais Médard, que tu as tué, au moment où je le quittais après avoir passé la soirée avec lui. Va chercher ton fusil que tu as caché. N'y as-tu pas laissé la cartouche que tu me destines? Ce sera moins cruel que de prolonger ce jeu.

H.-J. MAGOG.

## Lettre de Paris

## L'accord naval franco-anglo-italien. — Une amélioration sensible des relations entre Rome et Paris.

(Suite et fin)

L'Italie a heureusement renoncé au principe de parité avec la France qui, depuis un an et demi avait empêché tout accord de principe. Du côté français on ne tient nullement, à une époque où la crise économique est réelle, à engager de nouveaux milliards dans des constructions navales inutiles; mais la France doit faire face à trois fronts de mer; l'étendue de ses côtes est considérable, et il est nécessaire qu'elle puisse assurer ses communications avec les colonies qu'elle possède dans les quatre autres continents. Ce n'est pas pour elle une question de prestige, mais un problème de sécurité et l'on comprend qu'il ait fallu une année de négociations pour arriver à une solution permettant un accord cordial.

C'est, je crois, le grand mérite du traité qui vient d'être signé de mettre fin à cette période de tension des rapports franco-italiens qui, de-

puis la conférence de Londres empoisonnait les relations des deux nations latines. Tous les essais d'accord franco-italiens s'étaient heurtés à cette fameuse question de la parité. Je crois qu'il est loisible de supposer qu'actuellement nous allons voir un certain nombre de points sur lesquels il n'avait pas été possible d'arriver à concilier les vues de Rome et de Paris, se solutionner aisément. La France et l'Italie auront en 1936 un nombre égal de croiseurs de 10 000 tonnes, toutes deux n'en construiront qu'au fur et à mesure des nécessités de remplacement. Les trois pays se sont également engagés à ne pas remplacer avant seize ans, au lieu de douze ans, les destroyers.

Quant à la question des sous-marins, ce n'est pas du côté de l'Italie que venaient les difficultés, mais bien plutôt de l'Angleterre. La France conserve par l'accord actuel 81,989 tonnes de sous-marins, l'Italie en aura 52,700. Le Japon et la Grande-Bretagne ont protesté contre le

tonnage important des sous-marins français et ont demandé que dans la prochaine conférence de 1932 la question soit examinée à nouveau.

La trêve de cinq ans qui vient d'être conclue va permettre d'éviter la continuation de la course aux armements. On peut se féliciter de voir cet accord stabiliser sensiblement les flottes anglaise, française et italienne et instituer non pas des vacances de construction, mais des vacances de croissement: c'est un heureux résultat.

La France conserve les forces navales nécessaires à sa position géographique et aux liaisons que sa marine doit assurer avec l'Afrique du Nord et ses colonies d'Indochine. La détente avec l'Italie permettra de consolider la paix navale dans la Méditerranée. On annonce aujourd'hui qu'une division navale italienne de six unités vient d'arriver à Alger, commandée par l'amiral Ducci, saluée par les batteries de terre. L'état-major de l'escadre est allé rendre visite aux autorités, de grandes fêtes sont prévues à Alger pendant le séjour des marins italiens.

Une fois de plus, comme nous l'avions laissé prévoir, il y a un an, au moment où de toutes parts on semblait craindre de voir des nuages obscurcir l'horizon, les deux nations latines retrouvent la cordialité des années d'épreuve. On peut se féliciter de ce nouvel apport à la cause de la paix européenne.

Robert VAUCHER.

## Chronique neuchâteloise

Le 99<sup>me</sup> concert de la Société chorale de Neuchâtel.

Ce brillant concert eut lieu dimanche et notre excellent confrère M. Chable en donne le compte-rendu suivant:

Le récit de la Passion est confié à l'évangéliste dont la tâche est considérable. Il est donc peu de rôles plus lourds que celui qu'assumait hier, M. J. Crou, ténor de Bâle. Ce fut presque sans défaillance qu'il le mena à bien; sa voix sympathique eut des accents d'un charme réel. M. Th. Denijs, baryton de La Haye, soliste réputé des oratorios et des Passions, chanta avec noblesse d'une voix ample et bien timbrée le rôle du Christ. Mme Wirz-Wyss, soprano, a un organe charmeur, d'un timbre clair, qui dans l'air de la seconde partie faisait tout particulièrement merveille. L'alto de Mme Rimathé a une sonorité agréable, parfois un peu voilée; elle détaillait avec ferveur l'air de la première partie si délicatement accompagné par les bois.

Le rôle des personnages masculins du récit était dévolu à M. Roessel, de Davos. Chaleureuse, rigoureuse, la basse du chanteur fit toujours belle impression. Les chœurs n'ont pas une tâche, très considérable l'ensemble des émouvants choral, intercalés dans l'oeuvre sont pareils à de puissantes vagues entourant avec fougue et douceur, majesté et lenteur, tour à tour, le monument magnifique qu'est la Passion proprement dite. La Chorale sut marquer son rôle avec force, avec un élan sûr et contenu, le chœur des garçons, fermement dirigé par M. Hämmerli chanta avec entrain. Dans le choral: Erkenne mich, mein Hüter, ces voix juvéniles mettaient beaucoup de fraîcheur.

La tâche de l'Orchestre, était multiple et délicate. Le registre des bois, augmenté de plusieurs unités s'acquitta brillamment de son gros travail. Tour à tour le hautbois et la flûte, que jouaient excellemment MM. Mangold et Löffler, accompagnaient les solistes, mettant le charme nostalgique et enveloppant des timbres à l'ampleur ou à la douceur des voix. M. Kremer, violon-solo fut à la hauteur de sa tâche également. Dans cette oeuvre de J.-S. Bach l'orchestre semble un écrin velouté dans lequel s'enchaînent les paroles et les air sacrés comme autant de gemmes de l'eau la plus pure.

MM. Veuve au clavecin et Quinche à l'orgue furent pour le chef, M. Benner, de précieux auxiliaires. Une fois de plus, ce chef a mené ses troupes au succès. Précise, élégante, sa direction ne se départit jamais d'une fermeté soutenue et c'est beaucoup à la ferveur d'un pareil chef que la Chorale est redevable de sa belle marche en avant.

Des voleurs dénoncés par une indigestion.

La police de sûreté vient d'opérer une bonne prise dans les personnes de Kubli et de Guillod qu'elle connaît d'ailleurs d'assez longue date déjà.

Il y a quelque temps, les personnages en question avaient cambriolé l'arrière-magasin d'un pâtisseries, emportant deux caisses de chocolat et d'articles de Pâques, en confiserie, de la graisse et des boîtes de conserve, pour une valeur de 400 francs.

Ils revinrent à leur bénéfice une partie de la marchandise et distribuèrent le reste autour d'eux, à leurs jeunes amis d'abord.

Malheureusement, l'une de celles-ci, bourrée de chocolat et de confiserie, eut une telle indigestion que la police de sûreté fut mise en éveil et suivit la trace qui aboutit à l'arrestation des galants voleurs.

Ceux-ci, menés devant le juge d'instruction, nièrent d'abord effrontément mais ils durent bien, en fin de compte, reconnaître leur acte.

LE STIMULANT  
Aperitif au vin et quinquina

# Enlevez la neige

de votre toit. Si vous ne le pouvez pas, détachez-vous d'assurer votre responsabilité civile en votre qualité de propriétaire d'immeubles. N'attendez pas d'apprendre comment un article de loi peut vous faire voler votre coffre-fort. Assurez-vous avant l'accident. Quelques francs garantissent jusqu'à fr. 100 000.—. 3400

## Assurance Mutuelle Vaudoise

Agents généraux :  
**BESSE & Cie, La Chaux-de-Fonds**

## MOSER

21, rue Léopold-Robert 21

**10%**

sur les **BALANCES**

Appréciés...  
Economiques...

## Prothèse Dentaire, Henri GINDRAT

Mécanicien-dentiste diplômé  
Rue de la Paix 39 - Tél. 22.540

Spécialiste pour **DENTIERS**

Remontages — Transformations  
Réparations exécutées dans le plus bref délai  
Travail soigné — Prix modérés

Reçoit tous les jours de 8 h. à 19 h. 2833

## HENRI GRANDJEAN

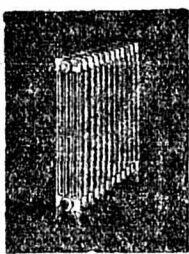
LA CHAUX-DE-FONDS 9207

## Camionnage officiel C. F. F.

Entrepôts - Déménagements  
Expédition de mobilier pour la Suisse et l'Étranger  
Déménageuses automobiles capitonnées

## CALORIE S. A.

La Chaux-de-Fonds - Serre 66 - Tél. 21.811



Se rend immédiatement sur place pour toutes

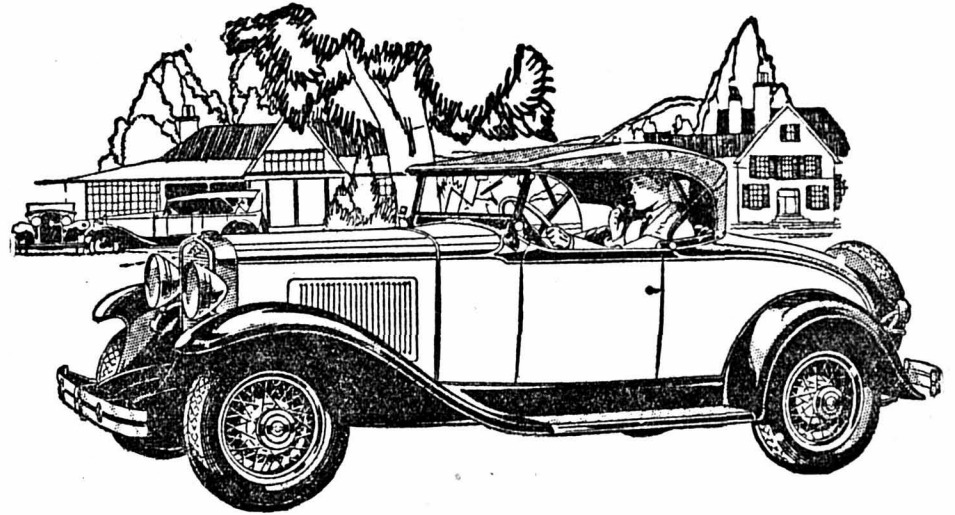
### Réparations

de chaudières, radiateurs, chauffe-bains, tuyauteries

Travail rapide et soigné 2507

Le BAS pour varices "IDÉAL FAMS" rend aux jambes malades ou fatiguées une belle ligne, du bien-être et de la vigueur. Recommandé par MM. Les Médecins. Maison F. MAGNIN-SPRUNGER. La Chaux-de-Fonds. PROSPECTUS GRATUIT

# CHEVROLET 1931



Standard coupé, 2 places

**Fr. 5995.-**

**Jamais**

**on ne vit pareille voiture à tel prix!**

9 modèles de luxe à des prix spécialement intéressants.

**COACH** 2 portes, 5 places, conduite intérieure **Fr. 6095.-**

**LANDAU** Limousine, 7 places, conduite intérieure **Fr. 8700.-**

**VICTORIA** Cabriolet, 5 places, convertible **Fr. 7595.-**

Distributeurs: **CHATELAIN & Cie - Garage du Centre**  
Rue Numa-Droz 27  
La Chaux-de-Fonds — Téléphone 21.362

## Voulez-vous atteindre la prospérité?

Commencez par vous faire une santé. Vous obtiendrez vigueur et énergie en faisant une cure sérieuse de notre

**Extrait naturel de genièvre et de plantes des Alpes**  
(Marque Rophaïen)

régénérateur du sang, qui établit le fonctionnement normal des reins et de l'estomac. — Mlle M. à T. écrit: Maintenant je ne me ressens absolument plus de ma sciatique, qui m'avait retenue si longtemps au lit. 13x43  
En vente par bouteille de fr. 3 20 — La bouteille pour la cure entière fr. 6 75 dans toutes les pharmacies et drogueries

## A vendre ou à louer

Terrain de 3000 m<sup>2</sup> clôturé de tous côtés; en bordure route cantonale et ligne CFF, proximité gare St-Blaise. Convient pour affaire industrielle, terrain à bâtir, etc. — S'adresser à N. Giroia, Neuchâtel. Téléphone 17.39. JH 3109 N 2909

**50.000.- fr. 4 1/2 0/10**

sont demandés en première hypothèque sur domaine d'une estimation cadastrale de fr. 100 400.—. — On les écrit sous chiffre A. A. 3393, au bureau de L'IMPARTIAL 339

## Le relais sous l'Orage

PAR **ALBERT-JEAN**

Denise goûtait, sans arrière-pensée, la joie de se trouver unie à l'homme qu'elle aimait. Le sentiment qui l'avait portée vers ce voyageur inconnu était franc, net, d'une seule poussée, d'une seule venue. Elle ignorait les complications et les réticences. Elle acceptait son bonheur comme une chose toute naturelle, simple, sans alliage. On l'aurait surprise et scandalisée en lui disant qu'elle pourrait avoir de la peine, un jour, par la faute de Didier. Très vite, elle s'était habituée à ne plus penser qu'en communion absolue avec son compagnon, de même qu'elle accordait son pas au sien durant leurs promenades nonchalantes au long de la côte plate où le vent râpait le sable et faisait vibrer les chardons sur leurs racines ébranlées.

Lorsque Didier lui dit, un soir: « Il faudra songer au retour! », elle le regarda, sourit et répondit: « Comme tu voudras! »

Elle acceptait, avec soumission, un désir qui n'était qu'un ordre déguisé; et le tutoiement qui déconcerte et choque, souvent, les jeunes femmes, lui semblait, au contraire, l'accessoire obligé d'une intimité dont elle ne demandait qu'à multiplier et à resserrer les liens.

Ce fut donc avec une gravité, alourdie d'une joie secrète qu'elle dit un soir à son mari, quelques semaines après leur retour à l'« Hôtel du Roi Gaspard »:

— Didier, j'ai un grand secret à te confier!

— Un secret!... Toi? C'est impossible! L'exclamation du peintre, par sa violence, fit sourire la fille de M. Pieters Haverbecke, qui y discerna un hommage rendu à sa franchise habituelle.

— Il y a certaines choses dans la vie qu'il ne faut pas dire trop tôt! continua-t-elle, de sa voix tranquille.

Didier pressentit la nature de l'aveu que sa femme allait lui faire:

— Chérie! chérie! Est-ce possible? s'exclama-t-il.

— Oui! fi alors Denise.

Il la prit entre ses bras, sans chercher à dissimuler le trouble formidable qui bouleversait ses fibres. Et le feu de ses pommettes, la fièvre qui, soudain, embrasait ses mains longues surprisèrent et inquiétèrent la jeune femme:

— Est-ce que, par hasard, cela ne te ferait pas plaisir? murmura-t-elle.

— Tais-toi! Tais-toi! Si tu savais, au contraire...!

Il la couvrait de baisers et il s'efforçait de contenir la joie qui bouillonnait au fond de son cœur car par l'annonce de cette maternité prochaine, Denise avait de se différencier d'avec Marie-Claude, en donnant à son mari la grande satisfaction inconnue que sa première femme lui avait refusée.

XI

Vingt mois de bonheur calme, dans le petit hôtel du qual de la Main-d'Or.

On a logé un berceau de vieux bois ciré entre la fenêtre et l'armoire à glace, dont Denise est si justement fière.

Elle nourrit son enfant, comme il se doit.

Un rayon bref tombe à travers les carreaux, touche le sein découvert, glisse comme une goutte de lait sur le menton luisant du petit en-

fant, avant d'aller se perdre dans le lourd velours sans reflet de la robe maternelle.

Didier crayonne, dans un coin, un album relié de toile grise. Et, tandis que sa main couvre la feuille de hachures, il pense aux maîtres d'autrefois qui prenaient autour d'eux ces modèles de vierges, d'enfants, de roses et de grappes dont ils enrichissaient le trésor artistique et religieux des hommes.

M. Haverbecke est assis au bout de la table. Il a chaussé ses grandes lunettes américaines qui ne diffèrent guère des lourdes besicles de jadis; et il pèle des citrons, comme sur un tableau de Pieter de Hooghe.

Un chien roux rôde, flaire et ses molles bajoues reposent à grands plis sur l'arête de son collier de bois, clouté de cuivre. L'oiseau chante dans sa cage. On entend les voix alternées des servantes qui plument les canards décapités dans la petite cour de l'hôtel.

Calme! Grand calme merveilleux!

Comment pouvez-vous jouir de ce calme-là sans trembler, Denise, avec votre petit; Didier, avec votre mensonge? Et ne percevez-vous pas, portés sur la surface plate du canal, les premiers frémissements du destin contraire qui s'éveille?

Vingt mois de désespoir et de résignation dans la maison catalane que les cyprès encadrent.

Marie-Claude n'a plus revu sa soeur aînée dont les gens du pays disent, avec un peu de fierté locale: « C'est une sainte! »

Une sainte qui a tué un homme. Mlle Philomène d'Espirat n'est pas sortie de sa maison, une seule fois, même pour prendre l'air dans son jardin, durant ces vingt mois.

Mlle Philomène d'Espirat expie son double crime, de toutes ses forces. Et, lorsqu'elle scrute, dans son miroir sa face jaune aux sourcils

bleus, l'amaigrissement effroyable de ce visage l'emplit d'une joie muette et sombre. Elle passe le doigt avec complaisance sur l'arc osseux qui surplombe l'orbite creuse où les paupières se plissent, fanées et brunes. La mâchoire tend durement la peau et, sous son revêtement provisoire, le squelette se devine.

Vingt mois de macérations.

« Une sainte! » murmurent les gens du pays. Mais ne seraient-ils pas épouvantés s'ils découvraient le brasier ardent qui couve au creux le plus secret de ce cœur inapaisable?

Vingt mois d'engourdissement voluptueux dans le petit hôtel de la rue Cernuschi où un nouveau maître met sa présence virile.

Après dix semaines d'hésitation, la faible Marie-Claude a fini par céder aux supplications d'Armand Dailly et le jeune homme s'est installé dans la maison où son pas éveilla l'écho du disparu, sur les dalles du vestibule.

Hardiment, le couple a rompu avec toutes les relations anciennes de Mme Talence. La porte d'entrée où des chardons de fer forgé se tordent sur une vitre lisse a encadré de nouvelles silhouettes.

Le bureau de placement a fourni des domestiques discrets. Sur la prière d'Armand, Marie-Claude a exilé tous les portraits de Didier au grenier.

Les absents sont plus morts que les morts dont on s'efforce à garder le souvenir, avec un soin méticuleux, tandis que, par principe, Marie-Claude évite toute allusion qui ressusciterait l'homme de son passé.

Et les soirs où, malgré la présence d'Armand, l'image de Didier revient flotter dans le boudoir de la femme coupable, vite, Marie-Claude saute sur son téléphone et appelle à la rescousse un petit jazz dont la négraille accourt à son ordre, aussitôt. (A suivre).

# L'actualité suisse

## Chronique parlementaire

(De notre correspondant de Berne)

### La boîte à surprise

Berne, le 16 mars.

Vous devinez que je vais vous parler acoustique. Deputés que la science est venue sous les formes diverses de hauts-parleurs et microphones au secours des parlementaires, on en est encore à chercher le meilleur moyen, le fil complaisant et les engins débouffants qui donneront à leurs paroles la clarté et la force.

On a tout essayé et pour cette rentrée de mars, on a même installé de mystérieuses boîtes sous les pupitres, qui, paraît-il recèlent des amplificateurs. Quant aux microphones, ils sont invisibles aussi. Mais en fait, existent-ils ? Car ce ne fut pas brillant. On en est encore à se demander si tout cela fonctionnait.

Les voix étaient aussi pâles qu'un pierrot un soir de mi-carême et il fut impossible de comprendre ce que lisait le président, dès qu'il eut ouvert la séance.

### Eloge funèbre

Car le président lisait un papier, rapidement, uniment sans jamais trouver l'accent qui perce le bruit de la salle et du même coup l'apaise.

Ce qui était écrit sur ces quelques feuilles blanches ne pouvait être autre chose qu'un dernier hommage à la mémoire de M. Traugott Waldvogel, député agrarien de Schaffhouse, mort en décembre 1930.

L'assemblée se leva puis, le président fut félicité, au nom du Conseil national. M. Isler, conseiller aux Etats, lequel vient de célébrer son 80<sup>me</sup> anniversaire.

### Assermentation

On a remarqué cinq visages nouveaux dans l'assemblée. M. Rahm, successeur de M. Waldvogel et M. Revaucher, deux hommes de la campagne, en élégante jaquette. MM. Schild, de Granges et Berthoud, de Neuchâtel, représentants du commerce et de l'industrie, enfin M. Kamber, socialiste de Soleure, qui n'a pas voulu recevoir des radicaux la grâce d'un siège au Conseil d'Etat, jeune instituteur à l'abondante chevelure.

Il faut assérerment les quatre premiers de ces nouveaux députés, (le cinquième déposant une promesse écrite), mais auparavant, la Commission de vérification des pouvoirs doit prononcer le « dignus est intrare ».

Elle le fait par la voix de M. Bossi, des Grisons, sans doute les cinq boutonnières ont-elles été examinées à la loupe et comme on n'y a rien trouvé de suspect, on ne mit aucun obstacle entre leur personne et le fauteuil qui les attendait.

Sur quoi, les secrétaires lurent la formule du serment et quatre mains se levèrent pour faire la solennelle promesse.

### A la besogne

Et on se remet au travail. En moins d'une demi-heure on eut liquidé les divergences que le Conseil d'Etat avait créé, à propos de la loi sur le séjour et l'établissement des étrangers. Les rapporteurs, MM. Walther (Lucerne) et Crittin (Valais) n'eurent aucune peine à convaincre leurs collègues que le Conseil des Etats avait apporté d'utiles modifications au texte adopté en septembre dernier par le National.

En moins de temps qu'il ne faut pour l'écrire, et dans une indifférence qui était certainement la perfection du genre, on adopta les arrêtés accordant des crédits de 672,000 francs et de 1,131,000 francs. Le premier pour acheter un bâtiment et l'affecter à notre tentaculaire Poly, le second pour mettre un peu plus au large les services de la direction générale des télégraphes.

Par cette voie, on en arrive à la loi sur la monnaie. Deux longs rapports, longs mais intéressants, l'un de M. Wetter (Zurich), l'autre de M. Billieux (Jura bernois), nous apprirent pourquoi notre pays, après la guerre, avait dû nationaliser entièrement son régime monétaire éliminer les pièces à effigies royales ou les « Semeuses » de nos voisins les Français. Ils nous racontèrent la tragique histoire de la pièce de cent sous, qui ne vaut pas cher actuellement. valeur réelle, s'entend, par suite de la baisse du métal dénommé argent, ce qui nous conduisit à supprimer l'étalon d'argent et à ne plus garder que l'étalon or, ce qu'en terme technique on appelle passer du bimétallisme au monométallisme.

Ils passèrent en revue ensuite les différents chapitres de la nouvelle loi, rappelèrent les discussions qui divisèrent la commission en « nickelards et argentistes » à propos de nos pièces de 2 francs, de vingt et de dix sous; la victoire éphémère des premiers, puis l'entente générale sur un compromis selon lequel l'Assemblée fédérale pourrait être autorisée à remplacer les pièces d'argent par des pièces de nickel.

Sur quoi, ils recommandèrent à la Chambre d'entrer en matière; en l'occurrence cela pourrait signifier que nous allons nous tremper dans un bain d'or et d'argent. Hélas, nous en sortirons aussi pauvres qu'avant. G. P.

Emprunt 4% des chemins de fer fédéraux 1931  
BERNE, 17. — Les Chemins de fer fédéraux émettent ces jours un emprunt 4 pour cent des-

tiné à la conversion de leur premier emprunt 6 pour cent d'électrification de 1921, remboursable le 15 juillet 1931. Cette conversion est avantageuse pour les C. F. F., puisqu'elle signifie une économie annuelle d'intérêts de 4 millions de francs. On ne peut que se féliciter de ce dégrèvement du budget de notre grande entreprise ferroviaire à laquelle incombe sans cesse de nouvelles tâches.

Une conversion à 4 pour cent peut au premier abord, paraître un peu dure aux porteurs d'obligations de l'emprunt 6 pour cent. Tout bien considéré, l'offre de conversion devrait pourtant être bien accueillie, car le cours des titres « dorés sur tranche » du type 4 pour cent dépasse sensiblement le pair et les obligations fédérales et cantonales ne se capitalisent qu'à 3% pour cent environ, tandis que le nouvel emprunt donne un rendement de 4 pour cent. Il est actuellement d'autant plus malaisé d'effectuer un placement à 4 pour cent en titres de premier ordre, que maints débiteurs remboursent leurs emprunts échus et que d'autres les convertissent sans accepter de souscriptions contre espèces.

Tout porte à croire que l'emprunt aura un grand succès.

## Chronique jurassienne

Intervention opportune à Bienne.

De mercredi à samedi, afin d'éviter tout accident regrettable, la police avait chargé quelques-uns de ses agents de faire chaque matin une ronde dans nos rues avec la mission d'invoquer les propriétaires des maisons, dont les toits s'ornaient de véritables stalactites de glace. à prendre les mesures nécessaires pour faire disparaître ces décorations éphémères. D'autre part, les pompiers aussi mobilisés ont contribué dans une large mesure à la destruction de cette épée de Damoclès d'un nouveau genre suspendue sur la tête des piétons.

Le feu à Bienne.

Samedi soir, à 19 h. 45, un incendie s'est déclaré dans l'immeuble sis au Quai du Bas 96, occupé par un dépôt d'appareils électriques de la maison Muller. Avisée immédiatement, la police montée sur la pompe automobile, se transporta avec célérité sur les lieux du sinistre. Une fumée âcre sortait des caves de la maison en question, et il fallut que les agents recourent à leur masque protecteur pour pénétrer au foyer de l'incendie. Le feu trouvant un élément favorable dans les matières isolant les fils électriques, se développait rapidement. Mais grâce aux efforts déployés par les agents, tout danger était écarté et l'incendie ne tarda pas à être éteint.

Celui-ci a été allumé par un fourneau surchauffé (1000). Les isolants (laque et benzine) se trouvant dans la cave ne purent supporter une telle chaleur et se mirent à brûler. Les dégâts matériels s'élèvent à environ 2000 francs.

A Tramelan — Votations fédérale et communale.

(Corr.) — Sur 1049 électeurs inscrits à Tramelan-Dessus, 247 seulement ont pris part au scrutin de dimanche.

Votation fédérale: Question du nombre des députés, 61 oui, 166 non et 9 blancs; question sur la durée du mandat, 68 oui et 163 non.

Au communal, les électeurs avaient à se prononcer sur l'acquisition et la vente des immeubles Courvoisier. Ces transactions ont été ratifiées par 147 oui contre 27 non.



L'exposition jurassienne d'ornithologie obtient un beau succès.

De notre correspondant de St-Imier:

Samedi et dimanche a eu lieu à Corgémont la 10<sup>me</sup> exposition officielle de l'Association jurassienne d'ornithologie, qui, malgré la crise, a obtenu un gros succès.

De nombreux sujets étaient exposés dans la halle de gymnastique de Corgémont. Hier matin, l'association tint une importante assemblée, au cours de laquelle furent liquidées toutes les questions administratives.

En somme, ce fut une excellente journée pour les nombreux éleveurs que compte notre région. Une fois de plus, les membres de la « Concorde » se sont distingués. Nous les félicitons vivement pour ce nouveau succès. Voici les principaux résultats:

Concours de sections (collections): 1. Corgémont, 93,76 points; 2. Reconvilier, 93; 3. St-Imier (Concorde), 92,93; 4. Renan, 91,36.

Classement individuel (collection argentés gris): 5<sup>me</sup>. Perrin Joseph, «La Concorde» St-Imier, 92,60 points. — Résultats individuels: «Bleu de Vienne», Méroz Gaston, prix de victoire, avec deux sujets totalisant 94 points et 93 1/2; 2. Thomas Emile, deux sujets 94 et 93 points; Baehr Edouard, trois sujets avec 93 1/2, 93 et 93 points. — Argentés gris: Perrin Joseph, avec trois sujets avec 93,5 points, 93 et 93 points.

## Chronique neuchâteloise

### Après la votation pour la R. P.

Les commentaires

Sous le titre « Le peuple veut rester neutre », le Dr A. Bolle, écrit en particulier dans l'«Efort», les lignes suivantes:

Et ce vote est un nouveau témoignage du bon sens du peuple neuchâtelois, attaché fermement au principe sur lequel toute démocratie doit être fondée, celui de la souveraineté populaire.

Si la majorité rejétante est aussi modeste, il faut l'attribuer à deux causes: d'une part la propagande toujours plus intense et toujours plus habile des socialistes, qui ne négligent aucun des incidents de notre vie cantonale et s'empressent de les utiliser pour chercher à persuader le monde qu'eux seuls sont parfaits, d'autre part et surtout la conviction qui se généralise de plus en plus chez les bourgeois qu'un socialiste doit entrer au Conseil d'Etat.

A cet égard, nous espérons vivement que les partis radical et libéral finiront par se rallier à la décision du P. P. N. de ne revendiquer que 4 sièges en tout au Conseil d'Etat, afin de permettre au parti socialiste, dans un esprit de collaboration de participer aux responsabilités gouvernementales par un de ses représentants jouissant de la confiance de majorité du peuple. Et nous ajoutons que nous faisons confiance au parti socialiste pour qu'il choisisse son ou ses candidats en s'inspirant du scrutin d'hier. Ils sont plusieurs, ceux de ses magistrats ou militants capables de conquérir, dès le premier tour de scrutin la majorité absolue des suffrages populaires pour occuper le cinquième siège que pouraient leur laisser les partis bourgeois. Le parti socialiste prouverait une fois de plus son esprit de collaboration en agissant ainsi.

M. E.-P. Graber intitule son article « Encore et toujours en avant ». Dans la « Sentinelle » de lundi, nous lisons les passages suivants dus à la plume du leader socialiste:

Nous menons bataille contre trois partis munis d'abondantes munitions. Jamais on n'a répondu pour une élection autant de littérature. Les boîtes aux lettres en furent remplies, tandis que nous nous sommes contentés d'un seul manifeste répandu dans le pays.

Ces trois partis avaient une situation bien précise. Les libéraux devaient mobiliser jusqu'au dernier homme parce que la R. P. faisait entrer au gouvernement deux socialistes et en sortir un libéral. On comprend dès lors leur ardeur à la bataille. Les P. P. N. ayant affirmé qu'ils laisseraient un siège au parti socialiste, leurs troupes estimèrent que satisfaction était donnée. Les radicaux furent ceux qui conduisirent la bataille avec la plus grande force, car la R. P. c'était pour eux la perte d'un siège! Dès lors, on peut clairement affirmer que les trois partis ont donné le maximum de leurs efforts, résolus à ne faire aucune concession quant à la R. P.

A vrai dire on ne saurait dire que la littérature répandue était de celle qui tend à faire une saine éducation de l'électeur. Il y a là encore et toujours beaucoup trop de démagogie propre à exciter, oui, mais pas à éduquer.

Nous n'allons pas dire que la journée d'hier nous réjouit profondément. Non certes. Mais elle ne nous laisse aucune amertume. Notre attitude a été d'une dignité telle que certains camarades nous ont reproché, en face de certains procédés des adversaires, d'avoir été trop honnêtes et trop bons.

Dès maintenant, préparons donc de nouvelles avances, préparons les élections du 26 avril.

Il faut que nous gagnions là quelques sièges.

Et puis... le dernier mot n'est pas dit pour le Conseil d'Etat. Nous attendons de voir ce que feront les trois associés, car plus que jamais ils sont associés, les rouges, les verts et les jaunes. Et cette association-là nous réserve encore d'étranges surprises.

Dans la « Suisse libérale », notre confrère M. Neuhaus annonce une victoire sur toute la ligne et il écrit en particulier ceci:

Les socialistes avaient de gros atouts dans leur jeu: le chômage, le mécontentement général, les affaires Guinand et de la Banque canonale. Ils pouvaient, au surplus, faire appel largement aux sentiments des électeurs avec cet argument de justice qui, quoique étant le moins solide était celui qui était de nature à les impressionner le plus. Le parti socialiste ne retrouvera pas de longtemps des circonstances aussi favorables que celles dans lesquelles se présentait pour lui la bataille. Les partis nationaux, de l'autre côté, n'avaient d'autre moyen que de faire appel à la raison des citoyens, besogne ingrate.

Qu'ils aient abouti quand même, cela montre dans le peuple neuchâtelois un sens de la logique vraiment remarquable et dont il y a lieu de le féliciter. C'eût été, en effet, d'un grand illogisme que de laisser entrer deux socialistes au Conseil d'Etat quelques mois après le rejet de la loi fiscale si chère aux camarades. Les contribuables ont compris le danger. Ils se sont saisis. L'abstention, que l'on pouvait craindre, du côté bourgeois ne s'est pas produite. Au contraire, il semble que l'on ait assisté à un réveil de l'esprit civique des électeurs nationaux qui est d'un excellent augure pour les prochaines élections.

Le résultat d'hier signifie que le peuple neuchâtelois ne veut pas de socialistes au gouvernement et qu'il n'entend pas qu'on lui serve cette infâme mixture que serait un gouvernement composé de magistrats venant des partis

les plus opposés. Il veut un Conseil d'Etat homogène. Aussi le devoir immédiat des partis nationaux est de prendre contact pour mettre sur pied une liste compacte de cinq noms en remplaçant M. Calame par un nouveau candidat radical. Le parti bourgeois qui, après le verdict d'hier, romprait le front national et ouvrirait une brèche au parti socialiste prendrait devant le pays une responsabilité redoutable.

### Tableau comparatif des deux votations successives

	Déc. 1927	Mars 1931
Neuchâtel, majorité rejétante (Augmentation des rejétants de 417.)	959	1376
Boudry, majorité rejétante (Augmentation des rejétants de 76.)	1306	1230
Val-de-Travers, majorité rejétante (Diminution des rejétants de 28.)	393	365
Val-de-Ruz, majorité rejétante (Augmentation des rejétants de 86.)	656	742
Le Locle, majorité acceptante (Augmentation des acceptants de 140.)	115	255
Ch.-de-Fds, majorité acceptante (Augmentation des acceptants de 582.)	1499	2081



### Concours de ski au Locle.

Dans les résultats de la course de fond organisée dimanche par le Sylva-Sports, une erreur de transmission nous a fait inscrire le nom de Willy Bernard comme gagnant de l'épreuve, catégorie juniors B, alors qu'il s'agit de Willy Bernath, de La Chaux-de-Fonds, jeune skieur de chez nous, qui s'est signalé déjà à l'attention du monde sportif par plusieurs résultats brillants.

## SPORTS

### Football. — Le F. C. La Chaux-de-Fonds doit renvoyer son voyage au Maroc

Différents journaux quotidiens et sportifs ont annoncé que le F. C. La Chaux-de-Fonds s'en irait passer les fêtes de Pâques au Maroc, mais qu'au dernier moment l'A. S. F. A. n'avait pas donné l'autorisation nécessaire.

Effectivement, des pourparlers étaient engagés depuis quelque temps pour une tournée de propagande au Maroc pendant les fêtes de Pâques.

Le Comité de football de l'A. S. F. A. se trouvant quelque peu ennuyé par suite des nombreux renvois de matches vu l'état atmosphérique et les chutes de neige, se voit dans l'obligation de changer son calendrier des rencontres à venir et avec regrets ne peut accorder des congés de plusieurs dimanches aux clubs qui en font la demande. De ce fait, la tournée projetée au Maroc est renvoyée à plus tard.

Par contre, le F. C. Chaux-de-Fonds a obtenu l'autorisation d'envoyer sa première équipe à Bordeaux pendant les fêtes de Pâques et jouera contre les F. C. Stade Bordelais et le Sporting-Club de la Bastidienne. Le départ aura lieu le Vendredi Saint 3 avril pour rentrer le mercredi 8 avril. L'équipe au complet partira avec ses officiels.

Dans le but d'activer le Championnat, le Comité de football de l'A. S. F. A. vient d'aviser les Clubs de faire tout leur possible pour jouer chaque dimanche.

A ce sujet, on apprendra avec joie que la réouverture du Parc des Sports de la Charrière aura lieu le dimanche 22 mars et que le F. C. La Chaux-de-Fonds sera opposé au F. C. Lausanne.

Le terrain sera complètement déblayé de la neige et l'on se rend compte du travail de titan qui est entrepris pour enlever du Parc des Sports l'énorme couche de neige qui le recouvre. C'est un travail de géant que notre Club de la Charrière a entrepris. Aussi il en sera certainement récompensé par les nombreux spectateurs qui iront applaudir tous les jours.

## Bulletin de bourse

du lundi 16 mars 1931

Tendance ferme.

Banque Fédérale 777 (0); Banque Nationale Suisse d. 610; Crédit Suisse 951 (-3); S. B. S. 847 (0); Union financière 533 (+7); Leu et Co 755 (+1); Electro-Bank 1,200 (+10); Motor-Colombus 962 (+5); Indelec 960 (0); Triques ord. 539 (+9); Toll 670 (+83); Hispano A-C 1.890 (+15); Italo-Argentine 365 (+2); Aluminium 2,770 (+15); Bally 1,080; Brown-Boveri 514 (-4); Lenza 278 (+6); Nestlé 740 (+7); Schappe de Bâle 2,260 (0); Chimiques de Bâle 3.125 (+20); Chimique Sandoz d. 3.925; Allumettes «A» 340; Dito «B» 343; Financière des Caoutchoucs 24 f. c.; Sipef 13 1/2 (0); Conti Lino 255 (-5); Giubiasco Lino 137 (0); Thesaurus 480; Forshaga o 190; S. K. F. 270 (fr. 2); American Securities ord. 166 (+4); Separator 130 (+1); Saeg «A» 190 (+2); Astra 47 (9); Steaua romana d. 10; Royal Dutch 604 (+11).

Bulletin communiqué à titre d'indication par la Banque Fédérale S. A.

Imprimerie COURVOISIER, La Chaux-de-Fonds

Dans nos Cinemas jusqu'à jeudi

Apollo

Scala-Sonore

Moderne

A Fond de Cale, Comédie dramatique  
La Rose de la Jungle, avec Dolorès Del Rio

Le formidable succès de Maurice CHEVALIER  
LA GRANDE MARE  
Comédie en 3 actes, intégralement parlée en français

Un film passionnant: Lutte à outrance  
Un drame de l'aviation: L'aveu tardif

SCALA-SONORE - Maintée Mercredi à 3 h. 30 - Programme complet - SCALA-SONORE

**Théâtre de La Chaux-de-Fonds**  
Jeudi 19 mars, en soirée, à 8 h. 30  
Donnerstag }  
**GALA D'OPERETTE VIENNOISE**  
Wiener Operette  
Krasensky  
Der  
**Fidele Bauer**  
**Le Joyeux Paysan**  
Opérette en 3 actes, de LEO FALL  
interprétée par  
Max Reichhard — Mme et M. Krasensky  
avec les  
**25 artistes de la troupe 25**  
Chef d'orchestre: M. Duschek 3308  
Location au Théâtre, tous les jours, de 9 à 19 heures  
Prix des places: de 1 fr. 50 à 5 fr.

**Grand Tea-Room - Pension-Séjour**  
du 3492  
**CHALET MODERNE**  
Propriété Vve Ed. Schmidiger-Boss Téléphone 21.714  
J'avise mon honorable clientèle ainsi que le public en général, qu'à partir du **16 mars**, mon **Chalet Tea-Room** sera à nouveau ouvert et exploité, comme par le passé, par mon Chef cuisinier, que je me suis attribué.  
Se recommandent,  
Vve Ed. SCHMIDIGER-BOSS A. SINGER  
Propriétaire Chef-cuisinier

**Théâtre de La Chaux-de-Fonds**  
Samedi 21 et Dimanche 22 mars  
En soirée à 8 h. 30  
**Marguerite Carré**  
L'inoubliable créatrice à l'Opéra-Comique  
de  
**Madame Butterfly**  
L'émouvante interprète au Théâtre Sarah-Bernhard  
de  
**La Dame aux Camélias**  
Samedi  
**LA PASSANTE**  
La puissante pièce d'actualité de  
Klotzmann sur La Russie Rouge  
Dimanche  
**LA DAME AUX CAMELIAS**  
L'immortel chef d'œuvre d'Alexandre Dumas fils  
avec  
**15 artistes de renom 15**  
dont  
Fanny Robiane Raymond Lyon  
de l'Opéra de l'Opéra  
Lucien Weber - Ch. Lesaint - R. Desma  
Mao Clarion - A. Fretel, etc.  
PRIX DES PLACES: de Fr. 1.50 à 5.50  
Location: Amis du Théâtre des Mercredis  
Public des Jeudis 3193

**Grande Salle Communale**  
Vendredi 20 Mars, à 20 h. 15  
sous les auspices du C. E. O. avec la collaboration  
des G. F. F.

**Conférence publique**  
par M. Ed. Wasserfallen, sur:  
**„La Circulation autrefois et aujourd'hui”**  
avec projections et films cinématographiques  
(Barberine et les plus beaux paysages des lignes électrifiées.)  
Entrée libre 3434 Entrée libre

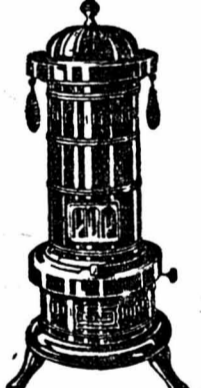
**MÉTROPOLE CINÉ**  
Mardi, Mercredi, Vendredi soir 3464  
**Interprétation musicale**  
par Ph. Wullemmin.

**Corsets - Gaijnes-brassière**  
Ceintures sur mesure  
Mlle E. Silbermann  
Rue du Temple-Allemand 113  
(Arrêt du Tram, Temple Abeille). 2137

**Société de Consommation**  
Ristourne 15% sur tous les articles de  
**PAPETERIE**  
Cahiers lignés et quadrillés —.20  
Cahiers comptabilité . . . —.40  
Carnets comptabilité . . . —.15  
Carnets lignés . . . —.15  
Carnets lignés avec et sans bords . —.30  
Bloc-notes . . . —.40  
Bloc-notes, 100 feuilles . . 1.40  
Papier à lettre - Enveloppes - Encres  
Colle de bureau  
Cire à cacheter  
Punaises  
Crayons  
Gommes  
Règles  
Crayons charpentier  
Porte-plumes  
Plumiers  
Coupe-papiers  
Canifs  
Crayons couleur  
Ardoises  
Eponges  
Crates  
Jeux de cartes  
Papier d'emballage  
Papier pour armoires  
Dentelles pour rayons  
Rouleaux papier toilette  
Pochettes papier fantaisie  
Cartes condoléances  
Pelottes ficelle  
3204

**Commission scolaire**  
La Chaux-de-Fonds  
**Conférence publique**  
le Mardi 17 Mars 1931,  
à 20 h. précises, à l'Am-  
phithéâtre du Collé-  
ge Primaire. 3404  
**Les peuples mystérieux**  
du Caucase  
avec projections  
par M<sup>lle</sup> Ella MA'LLART

**Fourneaux**  
à pétrole  
**„Ludolphi”**  
à dessus en pierre réfractaire  
Rendement étonnant



Plus de 800 dans la région.  
**MUSE** Grenier 5-7

A remettre à Lausanne,  
près gare, bon commerce à  
**Epicerie - Chocolats**  
primeurs. Fr. 90. — par jour  
Daine seule suffit. Affaire avanta-  
geuse et d'avenir. Fr. 6500 —.  
La Ruhe Mérinat et Dutolt  
Ate 21, Lausanne JH33066D 3384

**FERME**  
avec pâturage, pour la garde de  
10 pièces de bétail, est à louer  
pour courant avril 1931 — S'adr.  
à W. Auguste Cattin, La  
Broche, Les Bois. 3441

**Pupitre**  
américain  
ou autre, pour Bureau, est de-  
mandé à acheter. — Offres,  
avec prix à Case postale  
15171 Hôtel de Ville. 3429

**MERCREDI**  
Vente formidable de bon marché  
1 série tabliers blanches toile de Vichy, 3.60  
taille 44, 46, 48, fr.  
Bas fil et soie, 1er choix, bien renforcés,  
sans défaut, la paire, à fr. 1.-  
Bas fil d'Ecosse et laine et coton,  
article solide, la paire, à fr. 1.-  
Caleçons sport, molletonnés, article lourd,  
dames et enfants, à fr. 1.50  
Casquettes marques différentes,  
au choix, fr. 1.-  
Cette vente a lieu Place du Marché, en face  
de la Boucherie Bell, et au magasin rue de la Ba-  
lance. Cette vente ne dure qu'un jour.  
A ces prix, chacun voudra profiter, et malgré le bon  
marché, nous garantissons tous ces articles sans défaut  
et de solidité. 3515  
Maison A. HILTBAND.

**Institut de massothérapie**  
Massage médical - obésité - rhumatismes, etc. - psychogymnastique  
jets - douches, etc. - massage américain spécial pour les nerfs.  
Mlle Moser, Parc 25 - Tél. 23.585, reçoit de 4 h. à 6 heures.  
Rajeunir! Leçons d'hygiène pour dames 1035

**BRUSA**  
- haute couture -  
léopold-robert 38  
1<sup>er</sup> étage, success.  
- m<sup>lle</sup> jaeger -  
de retour de  
**PARIS**  
avec les dernières  
- - nouveautés - -  
de la saison  
3517

**Jeune garçon**  
est demandé par librairie papeterie de la place comme  
apprenti vendeur. Entrée 1er avril. — Offres sous  
chiffre B R. 30495, à la succ. de l'IMPARTIAL. 30495

**Baisse sur les laines**  
Laine Schaffhouse, attache verte, 4 et 5 fils, l'éch. 0.95  
» décatie, blanche, rose beige » 1.15  
» «Erika», irrétrécissable, recommandée  
spécialement pour chaussettes » 1.-  
» sport, jusqu'à épuisement du stock » —.90  
- RISTOURNE -  
**Société de Consommation**

Comme  
FLOCONS D'AVOINE  
toujours  
**KLIBA**  
JH 10849 X 14172

**Apprentis**  
1 Apprenti ébéniste sont demandés à la fabrique de  
Meubles ZINGG & Cie.,  
1 Apprenti tapissier rue des Fleurs 24. — S'adres-  
ser au bureau. 3363

**Apprenti de bureau**  
Jeune homme, ayant reçu une bonne instruction, est de-  
mandé par bureau de la ville. — Offres écrites, sous chiffre  
P. R. 3193, au Bureau de l'IMPARTIAL. 3193

**A LOUER 1<sup>er</sup> Juin**  
pour tout de suite:  
Léopold-Robert 26, 4me étage, 3  
chambres, 3502  
cuisine, 2 alcôves, 3502  
Petites Crosettes 17, 1er étage, 2  
chambres, 3503  
cuisine, jardin, remis à neuf, 3503  
Paix 133, beau local d'environ  
bureau, 2 pièces, chauffé, 3504

**A LOUER**  
pour cas imprévu pour le 30 avril,  
l'orpèto 4 places, 10 HP. Sup-rbe  
occasion, cause chômage — S'a-  
dresser à M. Paul Friat, méca-  
nicien, Cormoret. 3492

**Logement AUTO**  
On demande à louer tout  
de suite ou pour époque à conve-  
nir, logement de 4 chambres —  
Faire offres à M. W. Jeanneret,  
instituteur, Ponts de Martel  
3431

Si vous voulez vous régaler d'une bonne Choucroute garnie ou manger d'excellents Escargots renommés allez à la Brasserie du **Gambrinus** vous y trouvez aussi une Restauration soignée  
Rue Léopold-Robert 24 Téléphone 21.731 1622

Cas imprévu. A louer pour le 30 Avril, dans maison d'ordre, à ménage tranquille, logement de trois chambres, cuisine, corridor et toutes les dépendances, situé au soleil. S'adr. rue de la Serre 2, au 1<sup>er</sup> étage, de 6 à 8 h. du soir. 3433

Epagnier. A louer à 5 minutes de la Tou-Plage, logement de 3 chambres, cuisine, eau, électricité et toutes dépendances. Disponible dès avril et en tout temps. Fr. 35 - par mois. - Offres à M. Louis Guillaume, Epagnier. 2731

Accordéon «Strad-Has». 3 rangées basses chromatiques, tonalité Sol-Do. Trinie voix, est à vendre. Bas prix. Belle occasion. - Offres écrites sous chiffre A. S. 3228 au bureau de L'IMPARTIAL. 3228

Epicerie Primeurs. On cherche à louer une petite épicerie-primeurs en ville ou environs, pour époque à convenir. - Offres écrites sous chiffre G. G. 3421 au bureau de L'IMPARTIAL. 3424

Jeune fille demande des leçons, à défaut comme aide dans un ménage. - Offres sous chiffre L. B. 3414 au bureau de L'IMPARTIAL. 3414

Beau logement moderne, les 3 chambres au soleil, grande galerie, vue magnifique, est à louer pour le 30 avril ou époque à convenir. - S'adresser rue Numa-Droz 169, au 4<sup>me</sup> étage. 30498

Chambre bien meublée, au soleil, près de la gare, est à louer, avec bonne pension, chez Mme Strubin, rue Jaquet-Droz 60. 34384

Il vient d'arriver une grande quantité de

Beaux Choux-Fleurs à 50 cts la pièce

Belles grosses Salades à 30 cts. la tête

Sanguines Paterno, belles rouges, à 85 cts le kilog.

Pommes de Californie très belles à fr. 1.30 le kilog.

Au magasin 3428 Rue du 1er Mars 11

Image of a cow's head. Text: Demain, devant L'IMPARTIAL, il sera vendu, la viande d'une jeune pièce de bétail de fr. 1.- à 1.60 le 1/2 kg. Se recommande. 3518 WILLY MATTHEY

Ménagères! Vient d'arriver 3516

Paterno (blondes) 60 cts le kilo

Paterno (Sanguines) dep. 80 cts le kilo au Magasin JAMOLLI

Aux Fruits du Midi S. A. Place du Marché

Gérance d'Immeubles Comptabilité Dr Paul MEYER Rue Léopold Robert 58 Tél. 23 759 3430

Atelier de menuiserie à remettre pour cause de décès, bien centré, bonne clientèle. S'adresser chez M<sup>me</sup> Vve Mattei, rue Léopold-Robert 18 A. 3422

# Communiant...



Passez vos commandes de cartes de visite et de communion à L'IMPRIMERIE COURVOISIER S. A. 1, Rue du Marché 1. La Chaux-de-Fonds. Le plus grand choix. Livraison prompte et soignée.

Hochreutiner & Robert, Agents Achat et traitement de ferraille aurifère

## CONFERENCE PUBLIQUE

par M. le Dr. BERTHOLET de Lausanne

le Jeudi 19 mars 1931, à 20 heures 15

à la SALLE COMMUNALE

## Le retour à la santé et à la vie saine par le jeûne

Vu l'importance du sujet la conférence commencera à 20 h. 15 précises. Les billets sont en vente à l'ASTORIA et au magasin de Musique Witschi Beggueler au prix de 0.80 c/s et le soir à l'entrée.

### Commune du Locle

Mise au Concours Poste provisoire d'instituteur (pour un an). Obligations: légales. Traitement: légal. Examen de concours: sera fixé ultérieurement, s'il y a lieu.

Entrée en fonctions: 20 avril 1931. P2246L 3510 Adresser les offres de service avec pièces à l'appui (y compris le certificat médical, en application de l'art. 8 du règlement concernant l'exécution des prescriptions fédérales sur la lutte contre la tuberculose), jusqu'au 28 mars 1931, au président de la Commission scolaire et en aviser le secrétaire du département de l'Instruction publique Commission scolaire.

### Directeur commercial

bonne cuisinière de Restaurant, connaissant très bien son métier. Inutile de se présenter sans preuve de capacités. - S'adr. au Restaurant du Lac, Vernolx (Genève).

On demande pour le 1er avril prochain, une bonne cuisinière

Personne qualifiée, ayant grande habitude et expérience du commerce, cherche gérance ou place de confiance dans n'importe quelle branche. Solvabilité garantie. - Offres écrites sous chiffre D. C. 3525 au Bureau de L'IMPARTIAL. 3525

A louer pour le 30 Avril ou époque à convenir, Hôtel-de-Ville 28, premier étage de trois pièces, cuisine, alcôve, chambre de bains et dépendances. Prix Fr. 67.20 par mois. - S'adresser Etude Henri Romet, rue Léopold-Robert 22. 3523

A louer pour le 30 avril ou époque à convenir, Rue Léopold-Robert 25, 2<sup>me</sup> étage de six pièces, cuisine, alcôve, chambre de bains et dépendances. Prix Fr. 180.- par mois. Eventuellement on ferait deux appartements de 3 pièces chacun. Prix frs. 85.- et frs. 95.- - S'adresser Etude Henri Romet, Rue Léopold-Robert 22. 3522

A vendre, une bonne poutrelle, fûtée de 2 ans - Pour traiter, s'adresser à M. L. Duvalet, rue de France 10, Le Locle, et pour visiter chez M. J. Duvalet, à Marmoud 3530

Tricotage à la machine. M<sup>me</sup> Scheidegger, rue du Progrès 147. 30504

A remettre à Montreux, en face du débarcadère, Hôtel Grand Café-Restaurant comprenant plusieurs salles de société. Capital nécessaire, Fr. 30.000 - à Fr. 35.000 - Ecrite Poste restante F. D. 13, Montreux. JH 35141 L. 3514

A louer pour le 30 avril 1931, pignon de 3 pièces et dépendances. Belle situation. - S'adresser l'après-midi, Combettes 2 (Bel-Air), 1<sup>er</sup> étage. 3538

Pour cause de santé, à remettre un bon Magasin d'Épicerie dans bon quartier de la ville. Libre de suite ou époque à convenir. - Pour renseignements, écrire à Case postale 10340 La Chaux-de-Fonds. 3389

A vendre, au bord du lac de Bière (territoire du Landeron), jolie petite Maison moderne de 5 chambres, bain, buanderie, Jardin de 1000 m<sup>2</sup> planté. Vue sur le lac. Prix très raisonnable - Agence Romande Immobilière, Place Furrey 1 Neuchâtel, ou Ad Stauffer, rue du Parc 42, La Chaux-de-Fonds. 30498

## MAISON à vendre

Pour cause de changement de situation, à vendre une petite maison bien entretenue, avec dégagement et garage. Cette maison serait cédée bien au-dessous de son prix initial. - Offres sous chiffre B. L. 3197, au Bureau de L'IMPARTIAL. 3197

## A VENDRE

terrain clôturé, avec barreaux, dans quartier Est de la ville. Convientrait pour chantier d'entrepreneurs ou pour particulier désirant bâtir, cultiver ou pour l'élevage. - S'ad. à Publicitas, en ville. P 2497 a 3425

Veaux-Génisses à vendre chez M. Justin Jarot aux Planchettes 3486

A vendre, une bonne poutrelle, fûtée de 2 ans - Pour traiter, s'adresser à M. L. Duvalet, rue de France 10, Le Locle, et pour visiter chez M. J. Duvalet, à Marmoud 3530

Monsieur ou Dame âgés trouvaient bon accueil dans jolie villa du Vignoble. Bons soins et vie de famille. Prix modérés. On prendrait aussi un enfant de 10 à 15 ans. - S'adresser à H. BIEL, RICHARD Bevalx. 30507

A vendre, de polissage le bois, avec moteur «Leconq V. H.P.». - S'adresser rue du Progrès 103, au rez-de-chaussée, à gauche. 3509

A vendre, une jeune vache prête au veau 3519

Fauteuils Club, beaux, dans tous prix. Divans turcs, depuis 48 fr. Plumes pour coussins, à 3 fr. le kg. - P. Kunz, tonne-rier, rue de la Serre 43. 3489

Atelier, pour le 30 avril 1931, petit atelier, sous-sol de 2 pièces, au soleil, si possible situé aux environs de la Place de l'Ouest - Offres écrites sous chiffre T. S. 3512, au Bureau de L'IMPARTIAL. 3512

Personne de confiance, demandée à laver, raccommoder et repasser du linge à domicile. Travail livré propre et régulièrement. Prix modérés. 3254

Personne honorifique, disposant de l'après-midi, demande à faire des heures d'importants travaux, soit raccommodage, repassage ou autre dans ménage soigné. - A la même adresse, se recommande pour cuisine le soir dans famille ou hôtel S'ad. au bur. de L'Impartial. 3482

Volontaires. 2 jeunes filles, suisses-allemandes, sortant de l'école, cherchent places dans bonnes familles de la ville. - S'adresser à Mme Sester, rue du Pont 19. 3506

Cadrans métal. Chef de fabrication, cherche changement. - Offres écrites sous chiffre A. Z. 30501, à la Succ. de L'Impartial. 30501

Apprentie repasseuse est demandée de suite ou époque à convenir. Vie de famille assurée. - S'adresser à Mme Muller, blanchisseuse, rue de l'Industrie 13. 3526

On demande une soudeuse de cadrans. 3520

A louer, au centre de la ville, pour fin avril, bel appartement de 4 chambres et toutes dépendances, 80 fr. par mois S'ad. au bur. de L'Impartial. 3487

Monsieur Gustave JACOT, ses enfants et familles parentes, remercient bien sincèrement toutes les personnes, pour les témoignages d'affection reçues pendant ces jours douloureux et de cruelle séparation. 3514

Madame veuve Elisa MAIRE-MONTANDON ainsi les familles alliées, profondément touchées des nombreux témoignages de sympathie et d'affection dont elles ont été entourées, expriment à tous ceux qui ont pris part à leur grande douleur leurs sentiments de vive reconnaissance. 3528

Wir erfüllen hiemit die schmerzliche Pflicht, Freunde und Bekannte von dem Ableben, nach kurzer Krankheit, unseres langjährigen Mitgliebes Herrn Hugo Mehlhorn Photograph in Kenntnis zu setzen. La Chaux-de-Fonds, den 16. März 1931. Gesellschaft «Frohnsinn» Deutsche Uhrmacher-Krankenkasse. Die Beerdigung findet Mittwoch den 18. März, um 1 1/2 Uhr, vom Spital aus statt. 3423

Wir erfüllen hiemit die schmerzliche Pflicht, Freunde und Bekannte von dem Ableben, nach kurzer Krankheit, unseres langjährigen Mitgliebes Herrn Hugo Mehlhorn Photograph in Kenntnis zu setzen. La Chaux-de-Fonds, den 16. März 1931. Gesellschaft «Frohnsinn» Deutsche Uhrmacher-Krankenkasse. Die Beerdigung findet Mittwoch den 18. März, um 1 1/2 Uhr, vom Spital aus statt. 3423

A louer pour le 30 avril 1931, le logement au soleil, de 3 grandes chambres à 2 fenêtres, dont une indépendante, cuisine et belles dépendances. - S'adresser bureau Marc Humbert, rue Numa-Droz 91. 3437

A louer pour le 30 avril ou époque à convenir, bel appartement moderne à pièces, bout de corridor, chambre de bains installée. - S'adresser à M. R. Luthy, Beau-Site 5. 3439

Logement de 4 chambres à louer de suite ou époque à convenir. Prix 60 fr. - S'adresser rue de l'Industrie 3, au 1<sup>er</sup> étage. 3524

A louer, logement de 3 ou 4 pièces, avec toutes les dépendances, grand jardin, logement et d'agrément, plein soleil. - S'adresser à M. Brossard, Jarmain. 3495

A louer, pour le 30 avril ou époque à convenir, logement de 2 chambres et cuisine, linoléum posé. - S'adr. rue de la Serre 97, au 3<sup>me</sup> étage, à gauche. 30503

Chambre. A louer, une grande chambre indépendante, meublée, au soleil. - S'adresser rue Fritz-Courvoisier 13 au 1<sup>er</sup> étage. 3484

Chambre. A louer, un monsieur, jolie chambre meublée, près des Banques. - S'adr. rue de la Serre 43, au 1<sup>er</sup> étage à droite. 3488

Chambre. Monsieur cherche à louer très belle chambre meublée, au soleil, avec non chauffage, de préférence indépendante - Adresser offres, avec prix, sous chiffre N. S. 3496 au bureau de L'IMPARTIAL. 3496

A vendre un potager combiné avec gaz et combustible, un lit complet et une place, une commode, une table, un divan, un établi portatif, 14 tiroirs - S'adresser rue du Temple-Allemann 89, au 4<sup>me</sup> étage. 3483

A vendre un potager combiné brûlant tous combustibles, un buffet, trois coins et un lit de fer pièce, à l'état de neuf. - S'adresser rue du Banneret 4 2<sup>me</sup> étage, à gauche. 3527

Perdu un portemonnaie contenant environ Frs. 400.- - Le rapporter contre récompense, au Bureau de Police. 3521

Madame veuve Louis ROBERT-ZAUG, ses enfants et familles parentes et alliées, remercient très sincèrement toutes les personnes qui les ont entourés de leur sympathie pendant ces jours de douloureuse séparation. 3497

Nous avons le pénible devoir d'informer les amis et connaissances de Monsieur Louis COSTET membre fondateur de la Société Cantonale des Chasseurs, de son décès, survenu le 14 courant. L'enterrement a eu lieu dimanche 15 courant. Nous les prions de lui garder un bon souvenir. 3418

Le Comité de l'Union Chorale a le plaisir d'informer ses membres du décès de Monsieur Hugo Mehlhorn Membre d'Honneur de la Société. L'enterrement aura lieu Mercredi 18 courant, à 13 h 1/2, de puis l'Hôtel. 30505

Un groupe de chasseurs

Monsieur Louis-Auguste COSTET que Dieu a repris à Lui, samedi, à 5 heures, dans sa 68<sup>me</sup> année, après une courte maladie, muni des Sacraments de l'Eglise. La Chaux-de-Fonds, le 16 Mars 1931. L'enterrement, SANS SUITE, a eu lieu dimanche 15 courant, à 13 h. 30. Domicile mortuaire: Rue Jaquet-Droz 54. 3415

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part

Je verrai la face en justice et je serai ravivée de ta ressemblance quand je serai revenue. Ma grâce te suffit.

Monsieur et Madame Fritz Gerber-Opliger et leur enfant, à La Ferrière; Monsieur Benjamin Nussbaumer-Gerber et leurs enfants; Madame veuve Arthur Gerber et ses enfants, au Cerneux-Veuilli; Monsieur James Gerber, Les Hauts Geneveys; les enfants de feu Emile Limacher-Gerber; Monsieur Arnold Racine Gerber et ses enfants, à La Brévine; Mademoiselle Manilde Racine; Madame et Monsieur Ulysse Beyner Racine et leurs enfants, à Lausanne; Monsieur et Madame Charles Racine-Mathey et leurs enfants; Monsieur Ali Racine et ses enfants; Mademoiselle Marguerite Racine; Madame et Monsieur Eugène Grosvernier et leurs enfants, à Bière, ont la profonde douleur de faire part à leurs amis et connaissances, de la grande perte qu'ils viennent de faire en la personne de leur chère et regrettée sœur, belle-sœur, tante et parente.

Madame Albertine RACINE née GERBER que Dieu a enlevée à leur affection, lundi, à 11 heures 30 du matin, dans sa 61<sup>me</sup> année, après quelques jours de maladie. 3435

La Chaux-de-Fonds, le 16 mars 1931. L'incinération, SANS SUITE, aura lieu Mercredi 18 mars, à 15 heures. - Départ du domicile à 14 h. 30. Une urne funéraire sera déposée devant le domicile mortuaire, Rue du Temple-Allemann 13. Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

Profondément touchés des nombreux témoignages d'affection et de sympathie reçus pendant ces jours de pénible épreuve et de douloureuse séparation, Madame Veuve E. COSTET et ses enfants expriment à tous ceux qui les ont ainsi entourés, leur reconnaissance émue et leurs sincères remerciements. 3417

Madame Alfred BAER, ses enfants et familles parentes, expriment à chacun leur profonde reconnaissance pour les témoignages d'affection prodigués à leur cher époux et père, pendant sa maladie, ainsi que pour les nombreuses marques de sympathie reçues durant ces jours de douloureuse séparation. 3427

Madame Emile RICKLI, ses enfants et familles parentes, remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné tant de sympathie durant leur cruelle épreuve. 3426

Il est au Ciel et dans nos cœurs. Dors en paix.

Madame Fritz Opliger-Maurer et son fils Louis, à Cortébert; Monsieur et Madame Alexandre Opliger-Oswald et leurs enfants, à Sonceboz; Monsieur et Madame Fritz Opliger-Wohlen et leurs enfants, à Mont-Soleil; Madame Veuve Lina Gutknecht-Opliger et ses enfants, à Coffrane; Monsieur et Madame Henri Opliger-Sigrist et leurs enfants, Les Bois; Madame et Monsieur Arthur Barfuss-Opliger et leurs enfants, à Orvin; Madame et Monsieur J.-au-Louis Sigrist-Opliger et leurs enfants, aux Foulies; ainsi que les familles Opliger, Maurer, Aeschlimann, Amstutz, Weber, Sausser, Duglia et Reinhard, parentes et alliées, ont la profonde douleur de faire part à leurs amis et connaissances, du décès de leur cher époux, père, grand-père, arrière-grand-père, frère, beau-frère, oncle et parent.

## Monsieur Fritz OPPLIGER

qu'il a plu à Dieu de rappeler à Lui, dimanche, à 9 heures, dans sa 79<sup>me</sup> année, après une longue maladie, vaillamment supportée. L'enterrement, auquel ils sont priés d'assister, aura lieu mercredi 18 mars, à 13 heures, à Cortébert. CORTÉBERT, le 15 mars 1931. 3490

Les familles affligées. Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

Madame veuve E. Costet et ses enfants; Monsieur Louis Costet; Monsieur Marius Costet; Madame et Monsieur J. Petitjean et leurs enfants, à Beaucourt; Madame et Monsieur M. Péquignot, à Delle; Madame et Monsieur Cooper et leurs enfants, à N.-w.-York; ainsi que toutes les familles parentes et alliées, ont la profonde douleur de faire part à leurs amis et connaissances, du décès de leur époux, père, grand-père, oncle, cousin et parent.

## Monsieur Louis-Auguste COSTET

que Dieu a repris à Lui, samedi, à 5 heures, dans sa 68<sup>me</sup> année, après une courte maladie, muni des Sacraments de l'Eglise. La Chaux-de-Fonds, le 16 Mars 1931. L'enterrement, SANS SUITE, a eu lieu dimanche 15 courant, à 13 h. 30. Domicile mortuaire: Rue Jaquet-Droz 54. 3415

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part

Je verrai la face en justice et je serai ravivée de ta ressemblance quand je serai revenue. Ma grâce te suffit.

Madame Albertine RACINE née GERBER que Dieu a enlevée à leur affection, lundi, à 11 heures 30 du matin, dans sa 61<sup>me</sup> année, après quelques jours de maladie. 3435

La Chaux-de-Fonds, le 16 mars 1931. L'incinération, SANS SUITE, aura lieu Mercredi 18 mars, à 15 heures. - Départ du domicile à 14 h. 30. Une urne funéraire sera déposée devant le domicile mortuaire, Rue du Temple-Allemann 13. Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.



# DERNIERE HEURE

## Les causes de la catastrophe du R. 101 sont établies

Il s'agit d'une déchirure de l'enveloppe

LONDRES, 17. — Le « Daily Herald » se dit en mesure de révéler les conclusions du rapport de la commission d'enquête sur la catastrophe du « R. 101 ». Ce rapport, qui doit être publié dans quelques semaines, dégage entièrement la responsabilité de lord Thomson et du ministre de l'air et montre que le lieutenant qui commandait le dirigeable a fait tout son possible pour éviter le désastre. Les causes de la catastrophe sont attribuées à une perte de gaz dans les ballonnets intérieurs, résultant d'une déchirure de l'enveloppe. La commission d'enquête a acquis la certitude qu'il n'y a pas eu de défaut de construction de l'aéronaut.

### Brouille libérale-travailliste aux Communes

LONDRES, 17. — A la Chambre des Communes, les travaillistes se montrent fort mécontents du nombre important de libéraux ayant voté contre le projet gouvernemental pour la suppression de la représentation des universités et plusieurs socialistes se demandent si le gouvernement ne ferait pas mieux d'abandonner immédiatement le projet de réforme électorale. Cela d'autant plus que les libéraux perdraient leur espoir de voir entrer en vigueur le système de vote alternatif. Toutefois, on ne pense pas que le gouvernement se rallie à cette mesure, attendu que le projet renferme plusieurs améliorations de la législation électorale désirées par les travaillistes.

### De la neige rouge en Yougoslavie

BELGRADE, 17. — Inondations et secousses sismiques continuent à sévir dans les Balkans, et notamment dans les régions qui ont été affectées par le récent tremblement de terre. En certains endroits, les secousses ont été suivies de phénomènes tout à fait inusités. A Obrenovatz et à Bjelina notamment, on signale des chutes d'une neige de couleur rougeâtre. Cette couleur serait due à des particules de sable africain véhiculées par le vent.

### La situation s'améliore à la Bourse de New-York

NEW-YORK, 17. — Une des caractéristiques les plus remarquables de la séance de la Bourse d'hier a été la fermeté des cours de l'argent. Il y a exactement un mois que les cours de ce métal atteignaient un des niveaux les plus bas. Depuis, ils n'ont cessé de s'améliorer.

### Ce qu'Oncle Sam a prêté en 1930

WASHINGTON, 17. — Un des hauts fonctionnaires du Département du Commerce a déclaré que le montant des prêts consentis par les États-Unis à l'étranger, en 1930, était de 862 millions 203,000 dollars. Ce chiffre dépasse de 300 millions de dollars le total des prêts de même nature consentis par l'Angleterre.

### Ceux qui prétendaient que Stresemann avait touché

CREVELD, 17. — Le ministre public vient d'inculper les chefs nationaux-socialistes de Crefeld, MM. Diehl et Thomassen, rédacteur, d'infraction à la loi de protection de la République, sur plainte adressée, notamment, par la veuve de l'ancien ministre des affaires étrangères Stresemann. Les deux chefs nationaux-socialistes auraient prétendu, il y a déjà quelque temps, que M. Stresemann avait reçu un million de marks pour les efforts qu'il déploya à La Haye.

### Une terre qui s'en va...

## Les fleuves de boue de Chambéry

CHAMBERY, 17. — Le correspondant particulier du « Temps » télégraphie que la situation qui s'était améliorée par suite du beau temps et des travaux exécutés, s'est empirée dimanche. Des fleuves de boue ont coupé la route passant entre la gendarmerie et le Pré-de-Foire.

On a évacué de nouvelles maisons, notamment dans le village du Pré-de-Foire, qui constitue la partie basse du Châtelard. Les rochers qui roulent dans la gorge dangereuse font un bruit plus impressionnant que jamais. En ce moment, c'est le hameau du Pré-de-Foire qui est le plus menacé; celui de Granges, dont plusieurs immeubles ont été détruits, semble au contraire préservé.

Les visiteurs arrivent toujours en quantité considérable. Plusieurs centaines d'automobiles stationnent. Des mesures vont être prises pour empêcher les curieux de s'aventurer sur la boue desséchée, car des enlacements sont à craindre. Plusieurs accidents de ce genre se sont déjà produits.

En Grèce également de forts glissements se produisent

Les glissements de terrains signalés dans le village de Poros, île de Leucade, continuent. D'autre part, les villages de Carloupe et d'Eurycanie, menacés également par le glissement de terrains, ont été évacués.

## En Savoie les glissements de terrain continuent

### Une vaste escroquerie à Milan

## En Suisse: L'ouverture de la session parlementaire

### Une grandissime escroquerie à Milan

Un habile voleur avait réussi à détourner deux titres d'un demi-million chacun

MILAN, 17. — Une escroquerie importante au préjudice de trois banques de Milan a été partiellement déjouée. Un individu s'est fait ouvrir des comptes-courants sous trois noms différents et a déposé de petites sommes à la Cassa di Risparmio, à l'Instituto di Credito Marittimo et à la Banca Popolare. La semaine dernière il se rendit à Florence et fit émettre trois chèques de 750 lires, de 860 et de 840 lires à la succursale de la Banca d'Italia. L'escroc, avec une habileté surprenante, réussit à remplir les trous des chèques qui précèdent et qui suivent les chiffres. Les trois chèques portaient alors une valeur de 760 mille, 860 mille et 840 mille lires. L'individu se présenta à chaque banque où il avait ouvert un compte-courant avec un chèque qui devait être incrit sur son compte. Il fit savoir aux banques qu'il retirait prochainement une partie de ces sommes. Deux des banques, la Cassa di Risparmio et l'Instituto di Credito Marittimo se renseignèrent à Florence et la supercherie fut facilement découverte. Par contre, l'individu se présenta à la Banca Popolare et, sous le prétexte qu'il lui fallait des titres pour une caution, se fit remettre sur présentation du faux chèque de 860 mille lires deux bons de l'emprunt du « Littorio » d'un montant d'un demi-million chacun. Les deux titres furent remis samedi vers midi. Des ordres télégraphiques ont été donnés à toutes les banques pour que les deux bons ne soient pas remboursés. Les journaux ont gardé le silence sur l'affaire jusqu'à lundi soir dans l'espoir que l'individu se présenterait lundi aux deux autres banques. Mais il s'est bien gardé de se montrer. La police serait sur ses traces.

### Qui croyait prendre est pris...

L'individu qui a escroqué à la Banca Popolare deux titres d'un demi million chacun, a été arrêté lundi après-midi. Il téléphona à la banque pour demander s'il pouvait changer les gros titres contre d'autres de moindre valeur. La banque lui répondit affirmativement, puis informa la police. Lorsqu'il se présenta au guichet, l'escroc a été arrêté. Au commissaire de police, il a déclaré s'appeler Antonio Mariano Grifo, 57 ans, domicilié à Gènes.

## Gandhi ira à Londres

BOMBAY, 17. — Le Conseil municipal a voté des adresses au vice-roi et à Gandhi.

Le mahatma fait savoir qu'il est disposé à assister à la conférence de Londres. Les musulmans démentent d'ores et déjà que la nouvelle Constitution prévoit des accords électoraux distincts.

On croit que Gandhi choisira en majorité chez les musulmans les délégués du Congrès à la conférence de Londres.

## En Suisse

### Qu'en est-il du referendum communiste ?

BERNE, 17. — Bien qu'il y ait une marge assez considérable entre les signatures recueillies et les signatures légalisées du referendum communiste contre le projet de loi sur l'imposition du tabac, on a néanmoins tout lieu de penser que ce dernier aboutira. Les listes doivent être déposées à la Chancellerie fédérale dans une semaine (24 mars). Jusqu'ici, on a déjà recueilli 43,500 signatures, dont 25,000 légalisées. L'estampille moscovite de ce mouvement référendaire est trop visible pour qu'il soit nécessaire d'insister davantage sur l'attitude que le peuple tout entier doit prendre à l'égard de cette tentative de sabotage d'un des piliers de l'assurance sociale.

### Une ferme s'effondre et un berger est écrasé

GENEVE, 17. — Une ferme s'est subitement écroulée lundi matin à Cointrin ensevelissant un berger M. Frédéric Reichenbach, Genevois, âgé de 53 ans, deux chevaux et 9 vaches. Les pompiers immédiatement alertés ont pratiqué des brèches dans le mur et ont réussi à sauver le bétail. Quant au berger ce n'est qu'après trois heures d'effort qu'il a pu être dégagé d'un monceau de débris, mais la mort avait fait son oeuvre. Reichenbach est mort sur le coup. L'enquête a indiqué que malgré les pressantes réclamations du fermier M. Auberson, le propriétaire s'était refusé à entreprendre les réparations nécessaires.

### Les exploits de deux jeunes cambrioleurs

ZURICH, 17. — La police a réussi à opérer dans la nuit de dimanche à lundi l'arrestation de deux cambrioleurs qui se sont introduits au Consulat d'Italie. Ce sont deux frères de nationalité italienne, qui ont opéré ces derniers temps des cambriolages en grande série. L'un est un maçon et s'appelle Adello Baitieri, 20 ans, l'autre n'a que 17 ans et se nomme Alfredo Baitieri et fait un apprentissage de coiffeur. Ils sont originaires de Sandalo (Italie). Quand on les a surpris, ils étaient sur le point de forcer le coffre-fort de l'Office du Travail de Zurich. Une demoiselle qui passait a entendu un bruit insolite. Au même moment passait un agent en civil. La demoiselle tira la sonnette appelant le concierge de l'Office du Travail et lui fit remarquer le bruit que l'on entendait, pendant que le policier se postait devant la maison. Le concierge appela immédiatement la station de police qui a envoyé sans retard du renfort et put surprendre les deux malfaiteurs en flagrant délit. L'enquête à laquelle on a procédé déjà dans le courant de la nuit a permis d'établir que ces deux individus sont les auteurs des cambriolages commis à la maison de sport Naturfreunde, au local de la Consommation à la Bahnhofstrasse, aux magasins de sports Buchbinder, au Bazar Epa, etc., etc. Ils ont avoué déjà douze vols. Mais il est probable qu'ils en ont davantage sur la conscience. Une partie des larcins put être retrouvée. Deux complices, qui ont prêté leur aide pour l'une ou l'autre des opérations ont également pu être arrêtés cette nuit.

### Les mésaventures de cinq contrebandières italiennes

LOCARNO, 17. — Cinq Italiennes qui étaient allées à Indemini pour acheter des marchandises qu'elles se proposaient de passer en Italie en contrebande, se sont aperçues, à leur retour, qu'elles étaient surveillées par des gardes. Elles sont alors rentrées à Indemini où elles ont rendu les marchandises au marchand qui les leur avait vendues.

Quand elles voulurent retourner en Italie par un sentier détourné, elles se sont de nouveau trouvées en présence des gardes. Il semble qu'elles auraient été sommées de faire halte et qu'elles n'auraient pas obéi. Les gardes auraient alors lâché des coups de feu. Deux de ces femmes seraient revenues en Suisse. Deux autres ont réussi à rentrer à leur village en Italie. La cinquième, sérieusement blessée, a dû être transportée à l'hôpital de Luino.

### Modérés et extrémistes de gauche

GENEVE, 17. — (Sp.). — Jusqu'à ce jour, Genève ne comptait pas de parti communiste proprement dit, car l'on ne pouvait pas donner le nom de parti au groupe des deux cents extrémistes de gauche qui s'obstine à déposer un bulletin en chancellerie à chaque votation, dans le seul but de compter ses adhérents. Cela ne veut pas dire que Genève ne contient que deux cents admirateurs des Soviets, mais le parti socialiste genevois, par son organe «Le Travail» maintient ces «moscophiles» dans son giron. Peut-être les chefs de différentes nuances qui se trouvent à la tête de la députation socialiste au Grand Conseil retiennent-ils sous le même drapeau les modérés et les agités. Il fut un temps où les intellectuels eurent dans les premiers rangs socialistes un de leurs plus distingués représentants.

Depuis quelques jours, les deux fractions du parti socialiste genevois : les modérés conduits par le conseiller national Rosselet et les extrémistes conduits par les conseillers nationaux Nicole et Dicker, sont dans une situation assez singulière. Les modérés sont en accord avec le parti socialiste suisse et les extrémistes, qui forment actuellement la majorité, marquent nettement leur sympathie pour la III<sup>me</sup> Internationale.

Vendredi soir, le président du parti socialiste, M. Reinhard, de Berne, a été violemment pris à parti par les membres du comité directeur du parti socialiste genevois lors d'un meeting de protestation contre les dictatures fascistes et bolchévistes et contre le dernier procès de Moscou.

On ne saurait dire qu'il y aura rupture parce que des divergences de vues se produisent au sein du parti socialiste entre partisans et adversaires des doctrines bolchévistes, mais on saura, lorsque «Le Travail» poursuivra sa campagne acharnée en faveur de la Russie soviétique, que de nombreux socialistes ne sont pas dupes !

### La grippe disparaît

BERNE, 17. — Au cours de la première semaine de mars, le nombre des cas déclarés est tombé à 1342 contre 9284, 5103 et 2017 pour les trois semaines précédentes. Il semblerait ainsi que l'épidémie soit en voie de s'éteindre. Toutefois, la mortalité générale n'avait pas encore diminué pendant la dernière semaine de février, au cours de laquelle, dans les communes de plus de 10,000 habitants, 438 décès ont été enregistrés, chiffre équivalant à un taux de mortalité de 18,2 pour mille habitants. Pour les trois semaines précédentes, les données correspondantes sont les suivantes : 470 (19,5), 436 (18,2) et 440 (18,3).

Durant la même semaine et dans les mêmes communes, 50 décès ont encore été attribués à la grippe et 23 aux affections aiguës des organes respiratoires. Ces chiffres avaient été respectivement, pour les trois semaines précédentes, de 57, 53 et 44 décès pour la grippe et de 20,20 et 31 décès pour les affections des voies respiratoires.

### Un bel immeuble à Lausanne

LAUSANNE, 17. — (Sp.). — On parle beaucoup, à Lausanne, de la future Tour dont la construction n'est pas encore autorisée. Pour qui ne parlerait-on pas du bel immeuble de la Mutuelle Vaudoise, dont la construction fait honneur à l'architecte, M. René Bonnard, et à son collaborateur, M. Boy de la Tour, ainsi qu'aux entrepreneurs et à la Société qui établit les plans. Cet immeuble, situé en plein centre de la ville sur une place d'avenir d'où partent 5 rues ou avenues sans compter la future Avenue du Tribunal fédéral et l'escalier de Derrière-Bourg est vraiment une réussite de l'art architectural moderne. Une plaquette fort artistique vient de paraître qui en donne les principaux et luxueux aspects. Les bureaux clairs et spacieux de la Mutuelle Vaudoise occupent tout le premier étage de cet immeuble.

## Chronique jurassienne

A Orvin. — L'heure est aux nouveaux partis ! De notre correspondant de Saint-Imier :

Après Bienne, voici qu'Orvin a aussi un nouveau parti politique de plus ! En effet des citoyens de ce beau village de la Baroche viennent de former un nouveau groupement politique. Ainsi Orvin aura maintenant quatre partis, qui ont certainement tous à coeur le bien-être de chacun et le développement du village. Si l'on se rappelle que Orvin compte environ 225 électeurs, on peut se demander si d'ici quelques décades il n'y aura pas bientôt autant de partis que d'électeurs.

L'affaire du guet de nuit de Bressaucourt qui tira une balle de revolver.

Le tribunal correctionnel du district de Porrentruy siégera au chef-lieu sous la présidence de M. le Dr Ribeaux le samedi 23 mars, pour entendre les plaidoiries de la partie civile représentée par Me Jean Meyer et la défense représentée par M. l'avocat Ceppi dans l'affaire pénale instruite contre M. Herren, guet-de-nuit à Bressaucourt, lequel aurait tiré une balle de revolver sur un nommé Alfred Droz, qui fut grièvement blessé. Au cours d'une première audience qui a eu lieu la semaine dernière, devant le tribunal correctionnel, 22 témoins ont été entendus. — (Resp.).

Un Biennois comme lieutenant de M. Schulthess.

Le Conseil fédéral a nommé hier comme directeur de l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail, M. le Dr Paul Renggli, de Bienne, en remplacement de M. Pfister, démissionnaire. — (Resp.).

## Chronique neuchâteloise

Un skieur accidenté.

(Corr.) — Samedi, M. Delapraz, père, imprimeur à Neuchâtel, s'était rendu à la cabane Perrenoud pour y faire du ski, lorsque, à la suite d'une chute dans la Combe de la Baronne, il se fractura le péroné. Il fut transporté à la cabane Perrenoud, où un médecin lui donna les premiers soins; puis dimanche matin il fut redescendu sur Saint-Aubin au moyen du traîneau de secours monté sur skis et avec le concours de nombreux skieurs qui s'étaient retrouvés à la cabane.

## La Chaux-de-Fonds

Pour les chômeurs.

Le correspondant de Berne à la « Suisse » annonce que le Conseil fédéral a autorisé le département des finances à faire frapper par l'industrie privée des pièces de cuivre de 1 et 2 centimes et des pièces de nickel de 5, 10 et 20 centimes. En outre, de nouvelles pièces de 1 et 2 francs au format plus petit seront également frappées.

Au total on prévoit la frappe, cette année, de 15 millions de pièces et ce travail serait confié aux fabriques d'horlogerie, qui pourront facilement s'adapter à cette nouvelle activité.